



Secrétariat général
de la Communauté du Pacifique

Ressources marines et TRADITIONS

Numéro 14 — Février 2003

BULLETIN D'INFORMATION



Coordonnateur du réseau et rédacteur en chef du bulletin : Kenneth Ruddle, Katsuragi 2-24-20, Kita-ku, Kobe-shi, Hyogo-ken 651-1223, Japon; mél.: <ii3k-rddl@asahi-net.or.jp>. **Production :** Section information, Division Ressources marines, CPS, B.P. D5, 98848 Nouméa Cedex, Nouvelle-Calédonie. Téléphone: 687 26 20 00; fax : 687 26 38 18; mél.: <cfpinfo@spc.int> Ce bulletin est disponible sur Internet à: <<http://www.spc.int/coastfish>>. **Imprimé avec le concours financier de la France.**

Le mot du coordonnateur

J'ai le triste devoir d'annoncer à ceux et celles qui ne le savent pas encore que Robert E. Johannes est décédé. "Bob" nous a quittés le 4 septembre 2002, après un long et courageux combat. Il nous manquera à tous énormément, mais à personne autant qu'à son épouse Christa et à son fils Greg. Nous leur présentons nos plus sincères condoléances.

Nous comptons honorer le souvenir de Bob de nombreuses différentes façons. Le prochain numéro du bulletin d'information lui sera entièrement consacré. De nombreux articles nous ont déjà été promis, et nous invitons tous les lecteurs qui souhaitent écrire quelques mots au sujet de Bob à me faire parvenir leur texte à l'adresse suivante : <ii3k-rddl@asahi-net.or.jp>. Veuillez le faire dès que possible étant donné que nous aimerions publier notre prochain numéro rapidement.

Bob Johannes a énormément contribué à la création de ce bulletin d'information dont il était un auteur assidu. Il va donc de soi que deux des trois articles de fond de ce numéro sont de sa plume.

Dans le premier article intitulé "Une éthique autochtone de la conservation a-t-elle existé?", Bob revient sur l'une de ses convictions les plus profondes, à savoir que le fait d'établir s'il existe une éthique de la conservation dans une culture autochtone est un premier pas important pour déterminer comment aider les gens à vivre avec les ressources naturelles dont ils disposent. Certaines sociétés ayant compris que leurs ressources marines étaient limitées, ont pris des mesures de conservation judicieuses, alors que d'autres n'en ont pas eu le besoin puisque l'abondance de leurs ressources marines l'a toujours emporté sur la pression de pêche. D'après Bob, "un

Sommaire

Une éthique autochtone de la conservation a-t-elle existé?

par R.E. Johannes

p. 3

L'évolution récente de la gestion communautaire des ressources marines à Vanuatu

par F.R. Hickey et R.E. Johannes

p. 8

L'importance des connaissances ethnographiques dans l'élaboration et la gestion des projets de recherche halieutique dans le Pacifique Sud :

étude faite dans l'île de Kolombangara (Îles Salomon)

par A. Sabetian

p. 23

La communauté fait respecter la loi dans la zone protégée du Portland Bight, à La Jamaïque

par P. Espeut

p. 35

examen des ouvrages existant sur le sujet dans le monde révélerait que les communautés qui ont adopté des méthodes de conservation sont généralement restreintes et dépendent de ressources naturelles limitées et donc vite épuisables”. Quelqu’un serait-il prêt à prendre ce sujet comme thèse de doctorat ?

Le deuxième article, de Francis R. Hickey et Bob Johannes, a pour titre “L’évolution récente de la gestion communautaire des ressources marines à Vanuatu”. Il s’agit de la version abrégée du rapport de ces chercheurs rédigé à l’intention des responsables de la plate-forme Environnement et développement dans les régions côtières et les petites îles de l’UNESCO.

En 1993, une étude menée dans les villages côtiers de Vanuatu a révélé qu’il y avait eu, au cours des trois années précédentes, une intensification rapide des activités de gestion des ressources marines. L’impulsion en avait été donnée par la promotion par le Service des pêches de Vanuatu d’un programme de gestion du troca par les villageois, fondé sur leur participation volontaire. À l’origine, seuls quelques villages de pêcheurs tentèrent l’expérience, alors que l’archipel en compte plusieurs centaines. Selon l’étude de 1993, les villages ayant suivi les conseils du Service des pêches ont trouvé ces activités si profitables que d’autres villages ont rapidement emboîté le pas. De nombreux villages ont décidé de mettre en œuvre leurs propres mesures de conservation afin de protéger d’autres animaux marins. En 2001, les auteurs ont procédé à une nouvelle enquête dans 21 des villages ayant fait l’objet de l’étude de 1993 pour déterminer dans quelle mesure les villageois considéraient que la gestion communautaire avait engendré un progrès. Ils ont constaté que le nombre de mesures

de gestion des ressources marines adoptées par les villages avait plus que doublé entre 1993 et 2001. Au total, quarante mesures avaient été prises dans les 21 villages sondés. En 2001, cinq d’entre elles avaient été abandonnées, mais on en dénombrait 51 nouvelles.

Le troisième article, signé par Armagan Sabetian, est intitulé “L’importance des connaissances ethnographiques dans l’élaboration et la gestion de projets de recherche halieutique dans le Pacifique Sud : étude faite dans l’île de Kolombangara (Îles Salomon)”. Armagan Sabetian a étudié la structure d’un système traditionnel de pêche villageoise aux Îles Salomon pour démontrer la valeur de l’ethnographie dans l’élaboration et la gestion de projets de recherche halieutique. La raison de conduire une étude ethnographique de référence dans un village autochtone mélanésien était, d’une part, de consigner les connaissances et les pratiques traditionnelles des pêcheurs en interrogeant ceux-ci de façon systématique et, d’autre part, de déterminer l’ampleur des activités de pêche par un relevé des prises par unité d’effort (PUE).

Veillez continuer à nous envoyer des articles. Si vous avez des nouvelles et des annonces à communiquer, n’hésitez pas à nous en faire part.

Kenneth Ruddle





Une éthique autochtone de la conservation a-t-elle existé ?

R.E. Johannes

Résumé

Malgré l'affirmation courante selon laquelle certaines communautés autochtones étaient "écologistes", plusieurs auteurs prétendent que cela n'est confirmé par aucune preuve concluante. Ils ont, semble-t-il, négligé de tenir compte de certains faits. Il est bien établi, par exemple, qu'il y a des siècles, les habitants des îles du Pacifique avaient inventé et employaient toutes les mesures de conservation marine de base auxquelles les Européens n'ont commencé à recourir qu'au début des années 1900. Pour que des insulaires aient élaboré et adopté délibérément des mesures de conservation, ils ont tout d'abord dû prendre conscience des limites de leurs ressources naturelles, ce qu'ils n'ont pu faire qu'en les épuisant. Le fait qu'une culture a surexploité ou autrement détruit ses ressources naturelles à une époque donnée de son histoire ne signifie aucunement qu'elle s'est toujours comportée de cette façon. Certaines populations océaniques ont constaté que leurs ressources marines étaient limitées et ont adopté des mesures de conservation en conséquence. D'autres n'ont jamais appris cette leçon puisque l'abondance de leurs ressources marines l'a toujours emporté sur la pression de pêche. À mon avis, des ouvrages existant sur le sujet dans le monde révéleraient que les communautés qui ont consciemment adopté des méthodes de conservation étaient généralement restreintes et dépendaient de ressources naturelles limitées et donc vite épuisables. Aujourd'hui, à une époque où les gisements de ressources naturelles se rétrécissent comme une peau de chagrin, le fait d'établir s'il existe une éthique de la conservation dans une culture autochtone constitue un premier pas pour déterminer comment aider les gens à vivre avec les ressources naturelles limitées dont ils disposent.

Introduction

La croyance largement répandue selon laquelle certaines sociétés ressentaient la responsabilité de protéger la nature — c'est-à-dire qu'elles étaient conscientes du risque d'épuiser ou de détériorer leurs ressources naturelles renouvelables, et qu'elles étaient résolues à atténuer ou à résoudre le problème — est de plus en plus contestée (Smith et Wishnie 2000). Toutefois, les preuves invoquées pour soutenir ces allégations sont plutôt sélectives. Passées sous silence, par exemple, les nombreuses preuves historiques et anthropologiques qui ont été publiées et qui démontrent que des siècles avant l'arrivée des Européens, diverses populations océaniques avaient inventé la plupart des mesures de gestion des ressources marines actuellement adoptées par les pays occidentaux — limitation de l'accès, fermetures saisonnières, interdiction de pêcher dans certaines aires, imposition de limites de taille, restrictions quant aux engins de pêche et protection des frayères (Johannes 1978, 1981).

Certes, les pêcheurs des îles du Pacifique ne se sont pas toujours comportés de manière écologique. Leurs tabous en ce qui concerne la pêche n'avaient pas toujours la conservation comme objectif et les mesures de protection qu'ils prenaient de manière explicite n'étaient pas toujours effi-

caces (Johannes 1978). Il n'en demeure pas moins que de multiples observations ont été faites attestant que diverses communautés de pêcheurs océaniques avaient bien un code de conduite en matière de conservation des ressources marines et l'appliquaient (Johannes 1978, 1981).

Toutefois, Diamond (1986), dans un article intitulé "*The environmentalist myth*", rejette l'idée voulant que des sociétés préindustrielles aient vécu en harmonie avec la nature. Bon nombre de ses exemples concernent des insulaires océaniques. Dans un article publié récemment (2001) dans la revue *Science*, Jackson *et al.* établissent un lien entre des communautés autochtones et la quasi-disparition d'espèces marines, et décrivent la "prétendue supériorité des sociétés non occidentales sur le plan de la sagesse écologique". Comment concilier ces affirmations avec les observations prouvant l'existence d'usages traditionnels destinés à conserver les ressources marines en Océanie ?

Jackson *et al.* (2001) donnent seulement deux exemples de "dérapages" environnementaux attribuables aux pêcheurs autochtones : dans le premier, par exemple, les pêcheurs "auraient" contribué, avec les marchands de fourrures, à l'extinction d'un mammifère marin et, dans le deuxième, ils auraient causé l'épuisement des stocks d'une

autre espèce. La déduction générale que les sociétés non occidentales n'avaient pas le sens de l'écologie sur la base d'une extrapolation faite à partir de deux exemples isolés ne convainc pas.

Diamond a centré son analyse des problèmes environnementaux des habitants des îles du Pacifique (1986) sur l'environnement terrestre. Sa liste d'espèces animales terrestres, dont la disparition s'est produite après l'arrivée d'êtres humains sur les îles mais avant l'influence des sociétés occidentales, a depuis lors été allongée. Pas une seule île du Pacifique ayant fait l'objet de fouilles paléontologiques n'a échappé à une extinction massive récente de ses espèces animales de plus grande taille. Dans le seul archipel de Hawaii, plus de cinquante espèces d'oiseaux ont disparu après le peuplement humain (Diamond 1991).

Comment des Océaniens ont-ils pu mettre au point des mesures complexes de conservation des ressources marines avec de tels antécédents en matière de protection des animaux terrestres ? La réponse réside à la fois dans la biologie et dans le comportement humain.

Dans la plupart des îles tropicales du Pacifique, les oiseaux représentaient de loin la source alimentaire la plus importante parmi les animaux terrestres endémiques, le seul mammifère indigène étant la chauve-souris. Dans une grande partie de l'Océanie, les oiseaux n'avaient à craindre aucun prédateur mammifère et ne montraient pas de peur à l'égard des humains. De plus, bon nombre d'espèces ne volaient pas. Ces caractéristiques, ajoutées à leur très faible taux de reproduction — parfois un seul œuf par couvée —, laissent supposer que certaines espèces d'oiseaux ont pu disparaître si rapidement que certains insulaires n'ont compris que trop tard la nécessité de les protéger.

Quoi qu'il en soit, la chasse de ces espèces par l'homme n'a pas été la seule cause de leur extinction; l'activité humaine a entraîné d'autres graves conséquences écologiques, imprévues et irréversibles (Steadman 1997; Kirch 1983). L'une des interventions les plus dévastatrices fut sans doute l'introduction de mammifères prédateurs, chiens, rats et cochons, dont il aurait été probablement impossible de prévoir les impacts écologiques (Kirch 1983). Les oiseaux étaient des cibles faciles pour ces intrus — notamment les rats — tout comme l'étaient leurs œufs, particulièrement ceux des sternes, des fous et des oiseaux tropicaux nichant au sol.

La destruction de l'habitat de la faune indigène, due au défrichement effectué à des fins agricoles, a également été considérable dans certaines îles. Cela a grandement accéléré l'érosion des terres élevées et le dépôt de sédiments dans les basses terres, modifiant ainsi en profondeur ces deux types d'habitat (Olson et James 1984). De plus, les plantes allogènes introduites ont recouvert de vastes étendues et, ce, aux dépens d'espèces endémiques qui offraient abri et nourriture à la faune locale (Kirch 1983).

Une fois pleinement conscients des conséquences écologiques de ces interventions, il n'y avait rien ou pratiquement rien que les Océaniens eussent pu faire pour en modifier le cours, malgré leur réelle préoccupation. En outre, l'épuisement des sources terrestres de protéines animales n'était pas susceptible de constituer, à lui seul, une importante menace alimentaire pour les insulaires tant que les récifs, les lagons et les eaux côtières continuaient à leur fournir une source abondante de produits de la mer.

La faune marine : une ressource plus difficile à épuiser

Peu de changements écologiques terrestres provoqués par les insulaires n'ont eu de contrepartie dans le cas des ressources marines. Par exemple, on n'a pas connaissance d'espèce marine étrangère qui aurait été introduite en Océanie avant la colonisation européenne (Eldredge 1994). Qui plus est, avec les moyens techniques dont ils disposaient, les insulaires ne pouvaient causer à l'environnement marin autant de dégâts qu'ils ne l'ont fait au milieu terrestre. Il n'y avait pas d'équivalent aquatique au défrichement des terres par l'abattage des arbres et le feu.

À mesure que le nombre d'êtres humains a augmenté sur de nombreuses îles, les produits de la mer sont souvent devenus une source essentielle de protéines animales.¹ La pression de pêche sur les ressources marines s'est alors intensifiée, comme en témoigne la diminution progressive de la taille moyenne des espèces marines observée par l'analyse des déchets. On a également constaté une réduction de la taille moyenne des espèces vivant en eau peu profonde et facilement accessibles à pied, en même temps qu'une augmentation de la taille des espèces dont la capture en eau profonde requiert des plus gros efforts (Dalzell 1998).

Alors qu'il était possible de *décimer* les stocks de certaines espèces côtières, il était quasi impossible

1. Dalzell et Adams (1996) ont calculé que des rendements annuels de la pêche du poisson de 5 à 20 tonnes par km² permettraient à la pêche récifale autour des îles du Pacifique d'être viable à long terme.

d'*exterminer* la grande majorité d'entre elles.² En raison de la fécondité élevée des poissons et des invertébrés tropicaux, et de la caractéristique pélagique des larves, un seul géniteur peut souvent répandre des milliers, voire des millions d'individus sur des milliers de kilomètres carrés. Ainsi, même après une grave surexploitation, les populations de poissons et d'invertébrés tropicaux se régénèrent souvent si elles reçoivent une protection adéquate (McKinney 1998).

Par conséquent, il aurait fallu beaucoup plus de temps aux insulaires pour prendre conscience de l'importance de conserver leurs ressources marines que cela ne fut le cas pour leurs ressources animales terrestres indigènes. Par ailleurs, la conservation de la faune marine n'a pas été entravée dans la même mesure, par les conséquences imprévues et irréversibles de certaines activités humaines.

Découvrir les limites de ses ressources

On dit parfois que les peuples insulaires ont découvert les limites de leur environnement plus rapidement que les peuples continentaux (Roberts et Hawkins 2000). Cela semble probable, mais uniquement parce qu'il est presque certain qu'ils *dépassaient* ces limites plus facilement; les biologistes ont établi cet axiome selon lequel, même aujourd'hui, il est impossible de connaître le seuil de rendement d'une ressource naturelle renouvelable sans tout d'abord l'avoir dépassé (Brower 1974; Walters et Hillborn 1976; Ludwig *et al.* 1993).

Lorsque les populations côtières des îles ont augmenté au point de commencer à repousser les limites viables de l'exploitation de leurs ressources marines, soit elles ont pris des mesures pour résoudre le problème, soit elles ont dû faire face à des pénuries alimentaires beaucoup plus graves que celles qu'aurait entraîné la disparition de la faune terrestre. Elles ne pouvaient tout simplement pas s'installer ailleurs comme le faisaient bon nombre de populations continentales.

Or, certaines sociétés océaniques ne se sont jamais rendu compte que leurs ressources alimentaires marines étaient limitées. Jusqu'à il y a environ un siècle, les Européens eux-mêmes n'ont pas

prévu les limites de *leurs* ressources halieutiques, l'offre dépassait largement la demande. Pour preuve, la déclaration maintes fois citée de T.H. Huxley (1884) : "Les principales ressources marines mondiales sont inépuisables".³

Certains insulaires, également, vivaient dans des régions où les ressources marines dépassaient toujours leurs besoins; il leur était littéralement impossible de les épuiser (Huxley 1884; Chapman 1985). Leurs besoins en ressources marines restaient faibles par rapport aux stocks disponibles pour diverses raisons : les guerres et les maladies; le fait de vivre sur une grande île où abondaient des animaux terrestres qui comblaient leur besoin de protéines, comme en Nouvelle-Guinée, ou sur une île de faible superficie, en limitant donc l'habitat humain, mais possédant un vaste territoire de pêche.

Les habitants des îles minuscules du détroit de Torres, par exemple, dont le nombre n'a, semble-t-il, jamais dépassé le cap des 5 000 âmes jusqu'à tout récemment, vivent entourés de 30 000 km² d'eaux productives et peu profondes. Leurs ressources marines, pour l'usage qu'ils en faisaient, leur paraissaient illimitées. Il n'est donc guère surprenant de ne trouver aucune indication d'un code de conduite traditionnel de conservation marine chez ces insulaires (Johannes et MacFarlane 1991).

Le débat qui vise à déterminer si les peuples indigènes, en général, possédaient ou non une éthique de la conservation est une perte de temps et nous conduit à émettre des clichés. Il est clair que certains d'entre eux en avaient une, d'autres non.⁴ Il est presque certain que ceux qui ont assuré la conservation de leurs ressources naturelles à un moment donné de leur histoire ne l'ont pas fait à un stade antérieur, avant de comprendre que leurs ressources naturelles n'étaient pas inépuisables. Pourtant, certains auteurs n'hésitent pas à généraliser cette hypothèse à partir de preuves limitées sur le plan du temps, de la portée et du nombre des études réalisées.

L'exemple récent de Jackson *et al.* (2001) a déjà été mentionné. Un autre exemple extrême est la conclusion de Kay affirmant que les "Amérindiens

2. McKinney (1998) analyse des données indiquant que "les taux d'extinction des taxons marins tendent à être systématiquement plus faibles que ceux des taxons terrestres, que ce soit au cours des temps géologiques ou à l'ère moderne où ces taux sont élevés".

3. Aujourd'hui, il est toujours possible d'estimer les limites de ses ressources naturelles à l'aide de renseignements tirés de recherches effectuées ailleurs sur les seuils de rendement durable de ressources semblables, mais de tels renseignements ne sont disponibles que depuis tout récemment.

4. Diamond semble avoir nuancé ses propos depuis la publication de *The conservationist myth* (Diamond 1986). Cinq ans plus tard, il écrivait (Diamond 1991) : "Il est encore vrai que de petites sociétés égalitaires, établies de longue date, tendent à mettre au point des pratiques de conservation, étant donné qu'elles ont beaucoup de temps pour se familiariser avec leur environnement et percevoir ce qui est dans leur propre intérêt."

n'avaient recours à aucune réelle pratique de conservation", sur la base de ses études de leur exploitation des ongulés dans l'ouest de l'Amérique du Nord (Kay 1994). Selon Kirch (1984), de récentes preuves réfutent l'idée avancée que les peuples préhistoriques des îles du Pacifique avaient recours à des techniques de conservation. Or, il ne s'est intéressé qu'à leur action sur le milieu terrestre, mais c'est à la limite extérieure de leurs territoires de pêche et non de leur implantation terrestre que s'arrêtaient les frontières des ressources alimentaires des insulaires.

Bref, si un groupe humain ne dépassait jamais les limites de la viabilité de ses ressources naturelles, on ne peut pas s'attendre à ce qu'il ait pu concevoir une éthique de la conservation. De plus, les sociétés qui possédaient une telle éthique ont dû surexploiter leurs ressources naturelles plus tôt dans leur histoire. Comment auraient-elles pu autrement savoir que leurs ressources naturelles étaient limitées ? Ce ne sont pas des connaissances innées chez le genre humain.

Ainsi, ce n'est pas parce qu'un peuple a épuisé ses ressources à une époque donnée qu'il faut en déduire qu'il ne s'est guère préoccupé de conserver son environnement tout au long de son histoire. Certains peuples ont compris la leçon à temps et ont ainsi pu survivre et prospérer, comme beaucoup de communautés de pêcheurs océaniques. D'autres sont restés insouciantes et en ont payé le prix. Les habitants de l'île de Pâques en offrent un exemple saisissant. Ils ont abattu tous les arbres qui couvraient leur île. Entre autres conséquences, ils n'ont plus eu de troncs pour fabriquer des pirogues; ainsi, non seulement ils ont dénudé la terre, mais encore ils ont rendu leurs ressources marines relativement inaccessibles. La société s'est désintégrée. Il y eut des famines, des guerres et du cannibalisme, qui ont conduit à la quasi disparition de cette population (Kirch 1984; Diamond 1988). D'autres sociétés n'ont jamais appris cette leçon car la nature ne la leur a jamais enseignée — comme dans l'exemple des pêcheurs des îles du détroit de Torres mentionné ci-dessus.

Une hypothèse

En 1995, Kay disait : "La question concernant les conditions dans lesquelles les gens conservent leurs ressources, telles qu'on peut les connaître à partir des données historiques, laisse perplexe mais il importe de la creuser en vue de futures études. De toute évidence, nous aimerions tirer des leçons du passé afin d'éviter de nuire à l'environnement".

Le débat ci-dessus donne à penser que, pour examiner cette question, il faut partir d'une hypo-

thèse. Ainsi que nous l'avons fait remarquer, il était nécessaire de dépasser ses limites environnementales pour en prendre conscience, ce qui ne pouvait se produire que si les ressources étaient limitées par rapport à la demande. Historiquement, ces conditions étaient le plus susceptibles d'exister dans de petites sociétés sédentaires dont les ressources naturelles étaient circonscrites soit par la géographie — par exemple, les villages établis dans des oasis, sur de petites îles océaniques ou autour d'un petit plan d'eau —, soit du fait de l'hostilité de groupes humains voisins. Il est peu probable que les sociétés préindustrielles continentales ayant accès à des ressources naturelles qui leur semblaient illimitées aient eu la notion de leur responsabilité à l'égard de l'environnement. Un examen systématique des ouvrages existant sur le sujet dans le monde permettrait de vérifier le bien-fondé de cette hypothèse.

Le fait de déterminer si telle culture comportait une éthique de la conservation n'est pas que matière à spéculation. Partout dans le monde, on s'efforce aujourd'hui d'aider les peuples autochtones à mieux gérer leurs ressources marines, comme en Asie du Sud-Est et en Océanie. Certains des résultats sont prometteurs (Alcala 1998; Adams 1998; Fa'asili et Kelokelo 1999; Johannes et Hickey 2001). Notre capacité d'aider les gens à exploiter leurs ressources naturelles de manière plus équilibrée dépend de notre connaissance de leurs attitudes traditionnelles à l'égard de ces ressources. Les systèmes traditionnels de gestion des ressources n'ont pas été conçus pour remédier aux perturbations engendrées par l'arrivée dans les communautés autochtones des technologies modernes, de l'économie monétaire et des marchés d'exportation. Toutefois, là où il existe une éthique autochtone de la conservation, les organismes publics et les ONG, qui souhaitent aider les populations à avoir des moyens de subsistance durables, doivent comprendre cette éthique de manière à leur indiquer comment en tirer parti. Les gens sont plus enclins à accepter des suggestions de changements de mode d'exploitation de leurs ressources si ces changements reposent sur leurs propres valeurs et coutumes.

En l'absence d'une éthique de la conservation, les intervenants extérieurs, dont la mission est d'améliorer la gestion des ressources naturelles, doivent commencer par le début et tenter d'en créer une par l'éducation, sinon leurs efforts risquent d'échouer. Par ailleurs, les études pourraient bien révéler que les populations autochtones, forcées de s'apercevoir que leurs ressources naturelles sont limitées, en viennent de plus en plus à adopter une éthique de la conservation, même sans beaucoup d'encouragements de l'extérieur.

Remerciements

Les commentaires de Paul Dayton, Eric Smith, Vivienne Mawson, et Jo et Lu Eldredge concernant les versions antérieures du présent article m'ont permis d'y apporter des améliorations.

Bibliographie

- Adams, T. 1998. *Ocean & Coastal Management* 40:127.
- Alcala, A. 1998. *Ocean & Coastal Management* 38:179.
- Brower, K. 1974. *With their islands around them*. New York, USA: Holt, Rinehart and Winston.
- Chapman, M. 1985. *Environmental Conservation* 12:217.
- Dalzell P. and T. Adams. 1996. *Oceanography and Marine Biology: An Annual Review* 34:395.
- Dalzell, P. 1998. *Ocean & Coastal Management* 40:237.
- Diamond, J. 1986. *Nature* 324:19.
- Diamond, J. 1988. *Discover*, December, 71.
- Diamond, J. 1991. *Nature* 353:505.
- Diamond, J. 1991. *The rise and fall of the third chimpanzee*. London, UK: Vintage.
- Eldredge, L. 1994. *Introductions of commercially significant aquatic organisms to the Pacific islands*. SPC Inshore Fisheries Research Program, Technical Document 7. SPC, Nouméa, Nouvelle-Calédonie.
- Fa'asili, U. et I. Kelokolo. 2000. *Les règlements villageois au service de la conservation des ressources marines et de la gestion des pêches*. *Ressources marines et traditions, Bulletin de la CPS* 11:7-10.
- Huxley, T.H. 1884. *The Fisheries Exhibition*. *Literature* 4:1.
- Jackson, J.B.C. et al. 2001. *Science* 293:630.
- Johannes, R.E. 1978. *Annual Review of Ecology & Systematics* 9:349.
- Johannes, R.E. 1981. *Words of the lagoon: Fishing and marine lore in the Palau District of Micronesia*. Berkeley: University of California Press.
- Johannes, R.E. and F.R. Hickey. 2001. *Evolution of village-based marine resource management in Vanuatu between 1993 and 2001*. Report to the Coastal Regions and Small Islands platform, UNESCO.
- Johannes, R.E. and W. MacFarlane. 1991. *Traditional fishing in the Torres Strait Islands*. Commonwealth Scientific and Industrial Research Organisation, Hobart, Australia.
- Kay, C.E. 1994. *Human Nature* 5:359.
- Kay, J. 1995. *Agricultural History* 59:124.
- Kirch, P. 1983. *Archaeology in Oceania* 18:26.
- Kirch, P. 1984. *The evolution of the Polynesian chiefdoms*. Cambridge: Cambridge University Press, UK.
- Ludwig, D., R. Hilborn and C. Walters. 1993. *Science* 260:17.
- McKinney, M.L. 1998. *Diversity and Distribution* 4:3.
- Olson, S.L. and H.F. James. 1984. *Science* 217:633.
- Roberts, C.M. and J.P. Hawkins. 2000. *Fully-protected marine reserves: A guide*. WWF Endangered Seas Campaign. Washington, DC.
- Smith, E.A. and M. Wishnie. 2000. *Annual Review Anthropology* 29:493.
- Steadman, D.W. 1997. In: P.V. Kirch and T.L. Hun (eds). *Historical ecology in the Pacific Islands: Prehistoric environmental and landscape change*. New Haven: Yale University Press.
- Walters, C.J. and R. Hilborn. 1976. *Adaptive control of fishing systems*. *Journal of the Fish Research Board of Canada* 33:145.





L'évolution récente de la gestion communautaire des ressources marines à Vanuatu

F.R. Hickey¹ et R.E. Johannes

Le présent article est une version condensée de "Evolution of village-based marine resource management in Vanuatu between 1993 and 2001", de R.E. Johannes et F.R. Hickey, rapport présenté à l'intention de la plateforme Environnement et développement dans les régions côtières et les petites îles de l'UNESCO (<http://www.unesco.org/csi/wise/indigenous/vanuatu.htm>). Une version intégrale et illustrée de l'article sera publiée par l'UNESCO dans le premier numéro de la série LINKS (Systèmes de savoirs locaux et autochtones).

Résumé

En 1993, une étude menée dans les villages côtiers de Vanuatu a révélé que les activités de gestion des ressources marines s'étaient intensifiées rapidement au cours des trois années précédentes. L'impulsion en avait été donnée par la promotion, par le Service des pêches de Vanuatu, d'un programme de gestion bénévole du troca par les villages. À l'origine, seuls quelques villages de pêcheurs ont tenté l'expérience, bien que l'archipel en compte plusieurs centaines. Le Service a examiné les stocks de troca des villages et a indiqué aux pêcheurs que des périodes de fermeture régulières de plusieurs années, entrecoupées de courtes périodes d'ouverture, leur permettraient de générer des profits beaucoup plus importants que leur mode de fonctionnement habituel, c'est-à-dire l'exploitation continue des stocks. Les villageois étaient toutefois libres de suivre ou non ces conseils.

Selon l'étude de 1993, les villages ayant suivi les conseils du Service des pêches ont trouvé ces activités si profitables que d'autres villages ont rapidement emboîté le pas. Qui plus est, en voyant les effets bénéfiques de ces efforts sur leurs stocks de troca, de nombreux villages ont décidé de prendre leurs propres mesures afin de protéger d'autres espèces marines, y compris les poissons, les langoustes, les bivalves, les bèches-de-mer (holothuries)² et les crabes, et d'interdire ou de limiter certaines pratiques dommageables, telles que la pêche nocturne au fusil-harpon et l'utilisation de filets, notamment des filets maillants. L'un des villages étudiés a créé une aire marine protégée et l'aensemencée de bénitiers (*Tridacna* spp. et *Hippopus hippopus*).

En 2001, nous avons procédé à une nouvelle enquête dans 21 des villages ayant fait l'objet de l'étude de 1993 pour déterminer dans quelle mesure les villageois considéraient que la gestion communautaire avait produit de bons résultats. Pour ce faire, nous avons établi combien de mesures de gestion des ressources marines avaient été abandonnées et combien il y en avait de nouvelles. À notre avis, pour que le nombre de mesures de gestion des ressources marines augmente ou reste le même, il est essentiel que les pêcheurs comprennent les avantages durables, étant donné qu'elles nécessitent toutes des sacrifices à court ou à moyen terme de leur part. L'enquête a révélé que le nombre de mesures de gestion des ressources marines adoptées par les villages avait plus que doublé entre 1993 et 2001. Au total, 40 mesures avaient été prises dans les 21 villages sondés. En 2001, cinq d'entre elles avaient été abandonnées, mais on en dénombrait 51 nouvelles.

Tandis que le Service des pêches poursuivait son important travail de vulgarisation dans les villages et en élargissait la portée, une troupe de théâtre itinérante bien connue à l'échelle locale appelée "Wan Smolbag" offrait également une excellente source de motivation pour l'adoption de mesures de gestion communautaire des ressources marines. Fondée en 1995, cette troupe a présenté une pièce sur le sort des tortues marines dans de nombreux villages. Elle a joué un rôle de catalyseur puisque 11 des 21 villages sondés ont aboli ou limité l'exploitation des tortues au cours des années qui ont suivi. Aucun de ces villages ne réglementait l'exploitation des tortues au moment de l'étude de 1993. La troupe de théâtre a encouragé de nombreux villages à nommer des responsables chargés de baguer les tortues et d'aider à surveiller la conservation des tortues et de leurs oeufs.

1. Centre culturel de Vanuatu, B. P. 1655, Port Vila, Vanuatu

2. Le terme "bêche-de-mer" s'applique plus exactement au produit commercial séché obtenu à partir de diverses espèces d'holothuries, mais sert souvent à désigner l'animal vivant à Vanuatu et dans d'autres régions. "Trévang" est un autre terme couramment employé dans certaines parties de la zone indo-pacifique.

Nous avons tiré plusieurs leçons de notre étude :

1. Lorsqu'elle est bien ciblée, l'éducation communautaire sur la conservation des ressources marines peut être un outil puissant. Elle favorise la mise sur pied de projets de conservation dans les villages et permet en outre d'assurer un plus grand respect des lois nationales sur la conservation des ressources marines. L'une des raisons importantes pour lesquelles les villageois désobéissaient à ces lois par le passé, c'est qu'ils en ignoraient généralement l'existence ou la raison d'être. Une fois qu'ils en ont été informés, leur degré de conformité se serait grandement amélioré.
2. En mettant tout d'abord l'accent sur des espèces particulières jugées importantes (p. ex., le troca et la tortue), le Service des pêches et Wan Smolbag semblent avoir réussi à sensibiliser les villageois aux bienfaits de la conservation de manière beaucoup plus efficace que si l'objectif plus complexe de la gestion globale des ressources côtières avait été imposé dès le départ. Cet objectif beaucoup plus vaste pourra être introduit graduellement par la suite. C'est d'ailleurs ce que font actuellement le Service des pêches et Wan Smolbag.
3. Le Service des pêches souligne que le régime de propriété coutumière des espaces marins — c'est-à-dire le droit traditionnel que possèdent les villageois de limiter les activités sur leurs sites de pêche et d'en exclure les étrangers — constitue les fondements de la gestion des ressources marines côtières à Vanuatu. La présente étude soutient cette affirmation. Le nombre moyen de mesures de gestion en vigueur dans huit villages qui ont signalé des différends relatifs au régime de propriété coutumière des espaces marins est plus de deux fois moins élevé que dans les 13 villages n'ayant fait état d'aucun litige. Il s'agit d'un écart très important sur le plan statistique.
4. L'un des moyens de favoriser le règlement de litiges relatifs au régime de propriété coutumière des espaces marins est de suspendre l'octroi de toute aide extérieure en matière de gestion des ressources marines à tout village dans lequel subsistent de tels litiges.
5. Les agents des pouvoirs publics et les bailleurs de fonds doivent comprendre que, dans presque toutes les économies insulaires du Pacifique (y compris celle de Vanuatu), la valeur de la pêche de subsistance côtière est plus élevée que celle de la pêche commerciale côtière. La répartition des ressources gouvernementales consacrées à la gestion des pêches laisse souvent supposer que les fonctionnaires et les bailleurs de fonds pensent le contraire. Les efforts de vulgarisation ciblant la gestion communautaire des ressources marines méritent d'être mieux soutenus.

Introduction

Vanuatu est un archipel situé à quelque 2 000 km à l'est du Nord de l'Australie, entre environ 12 et 22 degrés de latitude sud. Il compte plus de 80 îles, dont 67 sont habitées. La population est d'à peu près 187 000 habitants, et 78,5 pour cent d'entre eux vivent en milieu rural. Soixante-dix pour cent de la population se trouve le long des côtes. Au total, on dénombre quelque 790 villages, ayant en moyenne moins de 200 habitants. Les récifs, les mangroves et d'autres habitats côtiers situés en eau peu profonde représentent d'importantes sources de protéine animale pour cette population. Une enquête menée par le Service de la statistique de Vanuatu révèle que, collectivement, 67 pour cent des ménages des 21 villages que nous avons sondés s'adonnent à la pêche de subsistance (poissons et autres produits de la mer) et que 23 d'entre eux vendent une partie de leurs prises.

Certains animaux récifaux sont exportés ou expédiés vers des centres urbains pour y être vendus. Le troca, mollusque marin dont la coquille sert à la fabrication de boutons, en marqueterie et en tant qu'ingrédient dans certaines peintures, est le pro-



Vanuatu

duit marin commercial le plus important de nombreux villages côtiers. Tout au long des années 80, les populations de trocas furent généralement sur-exploitées et les rendements ont chuté. En 1990, pour faire face au problème, le Service des pêches de Vanuatu a lancé un programme pour encourager les collectivités à gérer leurs stocks de trocas (Amos 1993). Au début, le programme a été mis en œuvre dans cinq villages de pêcheurs qui avaient répondu favorablement aux annonces radiophoniques faisant état de la disponibilité du Service des pêches pour de telles activités.

Ayant entendu parler de la réussite de ce programme, vers la fin de 1993, Johannes (1998a) a interrogé des villageois de 26 villages côtiers de Vanuatu au sujet de la gestion de leurs ressources marines. (Par "mesure de gestion des ressources marines", on entend une mesure prise délibérément pour limiter ou éliminer la surpêche ou d'autres effets néfastes de l'activité humaine.) Les villages ayant adopté les mesures de gestion du troca recommandées par le Service des pêches (périodes de fermeture suivies par de courtes périodes d'exploitation, et respect absolu des limites de taille) ont souvent signalé une importante amélioration des rendements subséquents.

En voyant les progrès accomplis, d'autres villages ont non seulement commencé à imiter les cinq premiers villages, mais bon nombre d'entre eux ont également étendu leurs efforts à la gestion d'autres ressources. Johannes (1998a) a constaté que 25 des 26 villages sondés avaient adopté des mesures de gestion des ressources marines depuis 1990. Ces mesures variaient d'un village à l'autre et visaient le troca, la langouste, la pieuvre, la bêche-de-mer (holothurie), le burgau, diverses espèces de bivalves, le crabe, divers types de poissons récifaux ou l'ensemble des ressources marines. Elles consistaient en la fermeture de certaines zones ou en l'interdiction de capturer certaines espèces ou d'utiliser certains engins de pêche, notamment les fusils-harpons et les filets, en particulier les filets maillants (Johannes 1998a). Cette modeste initiative du Service des pêches, qui n'a coûté que quelques milliers de dollars lors des premières années, a eu des retombées plus importantes qu'un projet de développement des pêches de Vanuatu, de plusieurs dizaines de millions de dollars, financé par de multiples donateurs (Johannes 1998a).

Propriété coutumière des espaces marins

Pour comprendre le mode de gestion des ressources marines à Vanuatu, il est essentiel de bien saisir en quoi consistent les droits traditionnels visant leur utilisation. Les droits applicables aux eaux côtières contiguës à des terres traditionnelles sont habituellement détenus par les clans, les chefs

ou les villages qui possèdent ces terres. Ces droits peuvent être partagés et alloués à des chefs de famille individuels. Ils sont reconnus dans la Constitution de Vanuatu (chapitre 12, article 73), qui stipule ce qui suit : "Toutes les terres situées dans le Territoire de la République appartiennent aux propriétaires coutumiers indigènes et à leurs descendants". Conformément à la *Loi relative à la réforme foncière* (chapitre 123) de Vanuatu, les terres comprennent "les terres immergées, y compris celles allant jusqu'au tombant externe du récif côtier, mais pas au-delà". En plus d'être le fondement de la gestion communautaire des ressources marines (voir ci-dessous), la propriété coutumière des espaces marins contribue également à la répartition équitable des prises et de l'effort de pêche.

L'instigateur du programme de gestion du troca du Service des pêches était M. Moses Amos (l'actuel directeur du Service). Il nous a fait comprendre que le régime de propriété coutumière des espaces marins est l'entité culturelle sur laquelle repose la gestion communautaire des ressources marines à Vanuatu. Il nous a également indiqué que ce régime constitue le lien principal entre le Service et les communautés. Dans les cas où des différends sur les droits de propriété (voir ci-dessous) affaiblissent le régime, le Service ne consent pas d'efforts pour soutenir la gestion des ressources marines.

Méthodes

Dans cette section, nous présentons les résultats des entrevues menées en 2000 dans les 21 villages étudiés par Johannes en 1993. Nous voulions déterminer la mesure dans laquelle les efforts de gestion étaient à ce jour perçus comme étant une réussite ou un échec. Il aurait été long et extrêmement coûteux de mener des études de biologie marine "avant-après", jugées statistiquement valables, dans les aires de pêche de chacun des villages. Par ailleurs, la sincérité des témoignages concernant l'efficacité des mesures risquait d'être teintée d'un certain désir d'impressionner. En gardant ces deux problèmes à l'esprit, nous avons utilisé deux indicateurs pour déterminer à quel point les mesures de gestion des ressources marines étaient jugées efficaces.

Le premier critère consistait à déterminer si ces mesures étaient encore en vigueur. Comme pour la plupart des mesures de conservation, celles prises au début des années 1990 ont exigé des sacrifices de la part des pêcheurs. La fermeture de la pêche de troca, par exemple, signifiait qu'il fallait renoncer — pour une période pouvant aller jusqu'à cinq ans — aux revenus provenant de la vente de la coquille. De la même façon, la fermeture des zones récifales à d'autres formes de pêche

Tableau 1. Mesures de gestion des ressources marines dans 21 villages de Vanuatu (1993 et 2001)

	TRO	FP	TOR	BDM	FH	FIL	APM	BEN	CRA	HAB	DIV	#	
Anelgauhat	D	•	•		o						•	4	
Mele		•	•									2	
Mangililiu		•	•	o		•						4	
Tanolio			o	o	o			o				5	
Siviri		•		o	o			o				4	
Saama		o		o								2	
Emua		o	x	o	•							3	
Paunangisu	D		x	o	o		o					3	
Epao			x	o	•					o		3	
Eton	D		o		o	o						3	
Erakor					o	o				o		3	
Marae	D	•	•								o	3	
Lamen Bay		•	• ²	o							•	5	
Pescarus		•	•	o	o	•	•	o	o*	•		8	
Lutas		•	•	o	o	o	o		o			7	
Pelongk		•	•			•	o	•	•*	o		10	
Litslits	D		•o									2	
Uri			•o ²	o	o	•	•	o ²	o*	•		12	
Uripiv	D		•o		o	o						4	
Norsup	D	x	x									0	
Tautu	D											0	
TOTAL		11	18	11	10	8	7	5	5	4	2	9	86 ⁺

TRO	Troca	D	Différends - propriété coutumière des espaces marins
FP	Fermeture de la pêche	•	En vigueur en 1993 et en 2001
TOR	Tortue	o	En vigueur en 2001
BDM	Bêche-de-mer	x	En vigueur en 1993, mais abandonnée depuis lors
FH	Fusil-harpon	#	Nombre total de mesures de gestion communautaire en vigueur en 2001
FIL	Filets maillants	2, 3	Nombre correspondant de mesures de cette catégorie dans un seul village
APM	Aires de protection marine	*	Mesure également comptée sous la rubrique APM
BEN	Bénitiers	TOTAL	Nombre total de mesures de chaque type en 2001
CRA	Crabes	+	Ce chiffre ne correspond pas à la somme des sous-totaux puisque les trois sanctuaires de bénitiers dans lesquels toutes les autres espèces sont protégées sont également considérés comme des APM. On ne les a donc pas comptés deux fois.
HAB	Méthodes de pêche qui endommagent l'habitat		
DIV	Divers		

ou l'imposition de tabous à l'égard du recours à certains engins de pêche se traduisent par des sacrifices. Nous nous sommes dits que si, après huit ans, le jeu en vaut encore la chandelle pour les pêcheurs, les mesures de gestion correspondantes seraient encore en vigueur.

Le deuxième critère permettant d'évaluer la perception des villageois à l'égard de l'efficacité de la conservation des ressources marines est le nombre de mesures supplémentaires mises en œuvre depuis 1993.

Dans la liste des mesures de gestion communautaire des ressources marines, nous n'avons pas inclus de lois nationales de conservation³ que les chefs de village, selon de nombreuses sources, faisaient respecter de manière beaucoup plus rigoureuse que par le passé. En effet, grâce à des efforts

accrus en matière d'éducation, les villageois et leurs chefs ont été sensibilisés à l'existence de ces lois et à leur raison d'être. Les chefs de village nous ont d'ailleurs souvent expliqué que cela avait pour effet d'inciter les villageois à respecter davantage les lois.

Par nos recherches, nous voulions également, d'une part, voir quelles leçons nous pouvions tirer pour orienter, à Vanuatu et ailleurs, de futures activités de gestion communautaire des ressources marines et, d'autre part, déterminer comment des organismes externes (pouvoirs publics, ONG et bailleurs de fonds) pourraient mieux aider à en faciliter la mise en œuvre.

La présente étude a été menée par F.R. Hickey sous la direction de R.E. Johannes au cours d'une période de cinq semaines, entre juin et août 2001.

3. Ces lois établissent, par exemple, les limites de taille pour le troca, les langoustes et le burgau, et interdisent la collecte d'œufs de tortue et la capture de langoustes grainées. Elles interdisent également la pêche au moyen de poisons ou d'explosifs.

Tableau 2. Nombre de mesures de gestion des ressources marines dans 21 villages de Vanuatu.

	1993	2001
Total des mesures en vigueur	40	86
Nombre moyen par village	1,9	4,1
Mesures abandonnées depuis 1993		5

Elle consistait en des entrevues de nature informelle avec des villageois, des fonctionnaires et du personnel d'ONG collaborant à la gestion des ressources marines dans des villages de Vanuatu. Une série de questions d'ordre général a été utilisée pour orienter le déroulement de l'entrevue, mais les répondants ont été encouragés à ne pas s'en tenir au cadre strict de la question. Johannes *et al.* (2000) ont expliqué pourquoi les questionnaires officiels risquent de limiter la portée des renseignements recueillis lorsqu'on interroge des utilisateurs de ressources naturelles sur des sujets d'ordre général.

Résultats et observations

Au total, 40 mesures avaient été prises dans les 21 villages sondés en 1993. En 2001, cinq d'entre elles avaient été abandonnées, mais on en dénombrait 51 nouvelles (tableaux 1 et 2).

Le nombre de mesures de gestion communautaire des ressources marines avait plus que doublé dans les 21 villages sondés, passant d'une moyenne de 1,9 par village en 1993 à 4,1 en 2001 (tableau 2).

En 2001, les mesures de gestion des ressources marines les plus fréquentes étaient les suivantes : fermeture des sites de pêche (18), fermeture de la pêche de troca (11), imposition de tabous sur la capture de tortues (11), fermeture de la pêche de l'holothurie (10), imposition de tabous sur l'usage du fusil-harpon (8) et imposition de tabous sur l'utilisation de filets maillants (7). Tous les tabous visant les tortues remontaient à 1993.

Trois des cinq mesures abandonnées concernaient la fermeture de sites de pêche. Toutefois, au cours de la même période, six périodes de fermeture ont été imposées dans cinq autres villages.

Dans les trois villages de l'île Maskelyne, nous avons relevé 8,7 mesures en moyenne — soit deux fois plus que le nombre moyen (4,1) obtenu pour

l'ensemble des 21 villages. À notre avis, leur dépendance relativement élevée à l'égard de leurs abondantes ressources marines, tant pour assurer leur subsistance que pour générer des revenus, les inciterait à gérer leurs ressources de manière judicieuse. Ces villages se trouvent sur de petites îles ayant un potentiel agricole limité. (Il existe davantage de terres agricoles à l'intérieur des terres, mais elles sont quelque peu éloignées des villages.)

Une idée fréquemment évoquée par les personnes interrogées, c'est qu'au cours de la dernière décennie, on a constaté que dans les cas où l'on divise un récif de village parmi plusieurs propriétaires, les mesures de conservation sont plus efficaces si ces derniers collaborent à la gestion de l'ensemble du récif plutôt que de tenter de gérer leur section de manière indépendante.

Application des règlements

Les sanctions liées au non-respect des mesures de gestion varient d'une simple réprimande à l'imposition d'amendes sous forme d'argent, de nourriture ou de kava.⁴ L'amende la plus importante dont nous avons entendu parler a été infligée à Pelongk — soit deux cochons, deux sacs de riz de 25 kg, six racines de kava, d'autres aliments ainsi que 30 000 VUV (environ 215 Euros). Il s'agit d'une lourde peine pour le villageois moyen. Certains ont également mentionné la honte et la gêne qu'ils ont ressenties après avoir été contraints à payer une amende par un tribunal de village. Cette observation s'applique principalement aux villages dans lesquels le respect des autorités traditionnelles est encore élevé. Comme nous l'avons déjà mentionné, cette forme de respect tend à s'affaiblir dans les villages péri-urbains.

Troca et burgau

Le troca est sans doute la ressource récifale qui se gère le plus facilement. Les animaux de cette espèce se déplacent peu au cours de leur vie adulte et ils sont relativement faciles à compter. Dans les régions rurales de Vanuatu, il s'agit également du produit marin commercial qui rapporte le plus.

L'enthousiasme que suscitent les mesures de gestion du troca auprès des villageois découle souvent de résultats facilement mesurables (p. ex., bordereaux de vente). Des relevés effectués par le Service des pêches ou des villageois formés par ce dernier

4. Le kava (*Piper methysticum*) est une grande racine à partir de laquelle on fabrique une boisson extrêmement populaire et légèrement intoxicante.

représentent un bon moyen de déterminer quand un site de pêche de troca est prêt à être exploité.

Le burgau, dont on exporte également la coquille pour la marqueterie, est également visé par les mêmes règlements communautaires que le troca. Au cours des années 1980, il a fait l'objet d'une grave surexploitation dans la plupart des régions du pays. Il atteint la maturité à environ le même âge que le troca et un seul individu peut produire des millions d'œufs. Par ailleurs, ses larves, tout comme celles du troca, se fixent peu après la ponte (Yamaguchi, 1993). Ainsi, on pourrait s'attendre à ce que le burgau réagisse bien aux mêmes périodes de fermeture que le troca, mais cela ne semble pas être le cas. En effet, Yamaguchi (1993) fait état "du déclin rapide des stocks de burgau dans les sites ayant fait l'objet d'une pêche intensive et du rythme lent auquel ils se rétablissent". Dans la majeure partie de la région étudiée, le burgau a été exploité à tel point que certains adolescents n'en ont même jamais vu.

Tortues de mer

Les tabous sur la capture des tortues de mer représentaient la part la plus importante des nouvelles mesures (11 sur 51) et englobaient le plus grand nombre de villages (11 sur 21). Depuis 1993, il existe clairement un niveau d'enthousiasme sans précédent pour la conservation des tortues de mer dans de nombreux villages.

Bien qu'il soit interdit par une loi nationale de déterrer des œufs de tortue, aucune loi de Vanuatu n'empêche la capture de tortues adultes. Jusqu'à récemment, dans la plupart des villages côtiers, les tortues étaient abattues chaque fois que l'occasion se présentait. En 1993, aucun village n'a fait état d'une interdiction sur la capture des tortues, alors qu'aujourd'hui, une telle mesure existe dans plus de la moitié des communautés sondées. La raison à l'origine de ce changement frappant est à la fois insolite et instructive.

Bon nombre de villages de Vanuatu accueillent périodiquement une troupe de théâtre itinérante bien connue appelée "Wan Smolbag"⁵. Fondée en 1989, cette troupe a effectué de nombreuses tournées dans les villages, dans le but divertir et de renseigner les gens sur diverses questions importantes, telles que le sida et la lutte contre le paludisme par l'éradication des moustiques.

En 1995, la pièce principale montée par la troupe avait pour thème le sort des tortues marines et la nécessité de les conserver. Les villageois l'auraient accueillie favorablement puisque, selon de nombreuses personnes que nous avons interrogées, ils étaient déjà conscients de la baisse marquée du nombre de tortues dans leurs eaux au cours des dernières décennies.

Dans cette pièce, Won Smolbag recommandait non seulement d'épargner les tortues, mais aussi de nommer, dans chaque village, un responsable de leur conservation. Cette personne a notamment pour tâche de baguer les tortues en période de ponte ainsi que celles prises par mégarde dans des filets. Cent cinquante personnes exercent actuellement ces fonctions dans quelque 80 villages côtiers de Vanuatu. Un tel responsable a été nommé dans 11 des 21 villages que nous avons étudiés et, dans deux d'entre eux, on en a même désigné deux. Les responsables de la conservation des tortues doivent également dénoncer au chef du village toute personne aperçue en train de capturer une tortue ou d'en ramasser les œufs. Certains décident même de leur propre chef d'installer des panneaux sur les plages au cours de la période de ponte pour rappeler qu'il est illégal de ramasser des œufs. Dans les collectivités n'ayant pas de responsable de la conservation des tortues, on continue, semble-t-il, de profiter de toutes les occasions de capture possibles.

Dans certains des villages sondés, il est maintenant formellement interdit de tuer une tortue marine. Toutefois, en général, seuls les villages ayant un responsable de la conservation des tortues ont récemment imposé des tabous sur leur capture. Dans ces villages, le degré de respect des règlements gouvernementaux sur le pillage des nids de tortues était généralement à la hausse.

Dans d'autres villages, les chefs autorisent la capture d'une ou plusieurs tortues, mais uniquement lors d'occasions spéciales. Dans les endroits où de tels règlements sont en vigueur, de nombreuses personnes que nous avons interrogées ont indiqué que les tortues étaient maintenant plus abondantes qu'elles ne l'avaient été depuis de nombreuses années.⁶

Dans de nombreuses îles du Pacifique, on sait d'expérience que la protection des tortues marines est l'une des mesures de conservation les plus dif-

5. Ce nom signifie "petit sac" en pidgin mélanésien. Il fait allusion au fait que la troupe n'a besoin que d'un petit sac pour transporter tout ce dont elle a besoin.

6. Compte tenu du faible taux de croissance de ces animaux, quelques années de protection n'auraient pas suffi à faire grimper de manière importante le nombre de tortues adultes à Vanuatu. Toutefois, dans les eaux villageoises protégées, on pourrait s'attendre à ce que les tortues augmentent en nombre pendant cette période, tout simplement en raison de leur grande mobilité (tortues venant d'ailleurs) et du fait qu'elles ne sont pas capturées. La protection des œufs de tortue, bien entendu, pourrait avoir un effet positif immédiat sur le taux de reproduction.

faciles à faire respecter par les Océaniens. En 1999, la Banque mondiale a constaté que “le degré de respect des règlements visant les tortues est perçu comme étant très faible”, ce que vient confirmer un sondage sur les attitudes des collectivités océaniques. Les collectivités ont indiqué que ces règlements vont à l’encontre de leurs obligations culturelles, telles que la coutume, dans certains villages, qui consiste à offrir une tortue au chef, et que “la viande de tortue est tout simplement irrésistible”. Le succès remporté par Wan Smolbag à cet égard semble établir un précédent.

Grâce au financement du Fonds mondial pour la nature et de l’Union européenne, et à la participation du Service des pêches, Wan Smolbag tient maintenant des ateliers pour former les responsables de la conservation des tortues. À leur dernière réunion en juin 2001, ces derniers ont décidé, à l’issue d’un vote, d’élargir leur mandat pour qu’il englobe l’ensemble des ressources côtières et d’adopter le nom de “gestionnaires des ressources vanua-tai” (vanua = terre, tai = mer). En outre, la dernière pièce de Wan Smolbag, en préparation, concerne une gamme plus vaste de questions relatives à la gestion des ressources côtières. Il semble probable que Wan Smolbag jouera un rôle de premier plan à Vanuatu en matière de conservation.

Les poissons

Il ne fait aucun doute que les coûts liés à l’obtention de données statistiquement valables sur les pêcheries et les stocks de poisson pour un nombre important de villages l’emporteraient largement sur les avantages qui en découleraient (p. ex., Johannes, 1998b). Mees (1999) n’a pu démontrer qu’il existait des écarts quant à l’abondance des poissons dans des aires récifales ouvertes et fermées, pour cinq villages de Vanuatu. Toutefois, ses données ne reposaient que sur une moyenne de deux comptages visuels en plongée par aire de pêche, lesquels consistaient en un dénombrement de poissons par un plongeur stationnaire dans un rayon de sept mètres. L’efficacité statistique de ces données était donc très faible.

Russ et Alcalá (1996) présentent cependant des données plus convaincantes des Philippines (en citant d’autres études) pour appuyer leur affirmation selon laquelle, chez les poissons, les augmentations de biomasse “d’une ampleur suffisante pour entraîner des avantages potentiels pour la gestion des pêches sont susceptibles de se produire dans des zones protégées en l’espace de cinq à dix ans,

plutôt que sur une période de quelques années”.⁷ À quelques exceptions près, les fermetures qui nous ont été signalées en 2001 dans les villages de Vanuatu ont duré de six mois à trois ans, soit environ un an et demi en moyenne.⁸ Selon Russ et Alcalá (1996), dans le cas des grands poissons prédateurs de récif, même la plus longue de ces périodes de fermeture serait trop courte pour être vraiment utile sur le plan de la conservation.

De courtes périodes de fermeture, imposées au bon moment, pourraient favoriser le frai. Toutefois, leurs effets bénéfiques en ce qui concerne la production accrue de poissons de récif prendraient plus de temps à se manifester. En outre, les gains se produiraient en bonne partie à l’extérieur des aires de pêche où a lieu le frai, compte tenu de la petite taille de la plupart d’entre elles et de la longue durée du stade larvaire pélagique de la majorité des

Sur l’île d’Erakor, une palme de “namele” indique que la pêche a récemment été interdite dans le secteur et qu’elle ne peut reprendre qu’une fois enlevée par le chef du village.



Dans la baie Lamén, une feuille signale l’imposition d’un tabou. Dans ce cas-ci, un clan a fermé son aire de pêche en raison de la mort d’un de ses membres.

7. La biomasse des herbivores et des petits prédateurs, dont la croissance est plus rapide et la durée de vie plus courte, augmenterait plus rapidement.

8. Dans les villages sondés, il y a toutefois deux aires de protection marine auxquelles l’accès est interdit depuis environ huit et dix ans.

poissons de récif. L'interdiction, dans les aires de pêche, des méthodes de pêche destructrices, telles que l'usage de petits filets maillants ou la pêche nocturne au fusil-harpon pour le perroquet à bosse (*Bolbometopon muricatum*), pourrait contribuer à faire augmenter les stocks, mais uniquement là où de telles pratiques existent.

Ainsi, dans le cas du poisson, pourquoi les habitants de Vanuatu persistent-ils à fermer la pêche pendant des périodes relativement courtes ? De nombreuses personnes que nous avons interrogées ont répondu de la même façon à cette question : lorsqu'ils sont continuellement chassés par les pêcheurs, les poissons de récif tendent à devenir "sauvages" (c'est-à-dire qu'il est plus difficile de s'en approcher pour les harponner⁹ et de les attirer dans des filets). En obtenant une "période de répit", les poissons deviennent moins craintifs des êtres humains, ce qui les rend ainsi plus faciles à capturer.

Après des périodes de fermeture suffisamment longues, les aires de protection marine commencent à avoir des retombées en "exportant" du poisson vers des aires de pêche adjacentes (Roberts et Hawkins 2000). Deux des villages que nous avons étudiés ont transformé certaines parties de leurs aires de pêche en "aires de protection marine" (Ringi te Suh sur l'île Pelongk et le parc Narong de l'île Uri), tandis que deux autres, Mele et Paunangisu, ont décidé de protéger indéfiniment leurs ressources marines compte tenu de leur importance touristique. De plus, plusieurs autres collectivités ont indiqué qu'elles envisageaient de créer des aires de protection marine.

La création d'aires de protection marine dans des pays comme Vanuatu, qui possède un régime traditionnel de propriété coutumière des espaces marins, engendre à la fois des problèmes et des possibilités. En bref, pour créer des aires de protection marine dans des eaux océaniques soumises à un tel régime, il faut obtenir la permission et la collaboration des propriétaires fonciers, en leur offrant des mesures incitatives pour démontrer qu'ils ont tout à gagner d'une telle mesure. Dans le cas des aires de protection marine de plus grande étendue, il est souvent nécessaire d'obtenir le consentement de plusieurs groupes de propriétaires coutumiers, ce qui est rarement chose facile.

D'un autre côté, lorsque ces aires de protection sont établies, elles sont susceptibles de faire l'objet d'une étroite surveillance de la part des villageois compte tenu du niveau de protection élevé qu'ils accordent traditionnellement aux aires de pêche.

Dans les pays en voie de développement qui ne possèdent pas, comme Vanuatu, de régime de propriété coutumière des espaces marins ou dans lesquels l'existence d'un tel régime n'est pas généralisée ou n'est pas reconnue par le gouvernement, le degré de surveillance et d'application des règlements dans les aires de protection marine est habituellement faible, voire inexistant. Ainsi, dans certains de ces pays, un grand nombre d'aires de protection marines n'existent que "sur papier". (p. ex., Alder 1996).

Qu'en est-il de l'efficacité des tabous imposés sur certaines techniques de pêche, telles que la pêche nocturne au fusil-harpon et l'utilisation de filets maillants ? Un nombre croissant de preuves circonstancielles démontrent que l'interdiction de la pêche nocturne au fusil-harpon aide à protéger les poissons perroquets (en particulier le perroquet à bosse, *Bolbometopon muricatum*, espèce très convoitée). En effet, ces poissons dorment en eau peu profonde pendant une partie du mois lunaire et représentent ainsi des cibles très faciles.

Dans de nombreuses îles du Pacifique, les pêcheurs se montrent très critiques à l'égard des répercussions de la pêche nocturne au fusil-harpon sur ce type de poissons. Ainsi, l'interdiction de cette pratique est l'une des mesures de gestion prises le plus fréquemment dans les îles du Pacifique au cours des vingt-cinq dernières années (Johannes 1978; Fa'asili et Kelokolo 1999; Hviding 1996; Dulvy et Polunin soumis pour publication; Johannes non publié). Dulvy et Polunin (soumis pour publication) ont démontré que le perroquet à bosse a probablement disparu dans les environs d'au moins six îles et est rare près de six autres, dans une région des îles Fidji où il aurait autrefois été abondant. Dans certains villages de Vanuatu, la pêche nocturne au fusil-harpon est interdite pendant une partie de l'année, alors que dans d'autres, elle l'est tout au long de l'année. La deuxième option est bien évidemment préférable, quoique l'interdiction saisonnière de cette forme de pêche au cours des périodes de frai puisse clairement aider à protéger diverses espèces.

Au cours des 25 dernières années, une autre mesure de gestion couramment adoptée dans les villages océaniques a été d'interdire l'utilisation de filets maillants et d'autres types de filets (Johannes 1981 et non publié; Hviding 1998); c'est notamment le cas de sept des villages que nous avons sondés. Sans aucun doute, cette mesure aide à empêcher la capture de poissons juvéniles et d'espèces non désirables, tout en évitant un trop grand nombre de

9. Tout pêcheur au fusil-harpon apprend rapidement que dans les eaux qui ne sont pas pêchées régulièrement les poissons craignent beaucoup moins les plongeurs et présentent des cibles plus faciles.

prises. À Vanuatu, elle protège également les stocks de mullet et de picot contre la surpêche lors des migrations de frai et dans les groupes de frai; l'emplacement de ces derniers et les moments auxquels ils se produisent sont parfois bien connus des pêcheurs. Des villageois de Papouasie-Nouvelle-Guinée, de Palau, des Îles Salomon et de Vanuatu ont d'ailleurs indiqué à Johannes (1981 et non publié) que, dans le cas du mullet, certaines migrations de frai ou certains groupes de frai ne se produisaient plus en raison de la surexploitation de cette espèce, au moyen de filets maillants, au cours de cette période vulnérable.

Pour justifier l'emploi de filets maillants à certains moments et dans certains endroits, on invoque le fait que cette pratique facilite la prise de certaines espèces difficiles à capturer par d'autres moyens, notamment le mullet, *Selar* spp. et certaines espèces de picot.

Bêche-de-mer

Ces dernières années, la récolte des holothuries a diminué dans de nombreux villages que nous avons sondés. Cela est attribuable, du moins en partie, à des croyances inusitées qui ont récemment fait surface parmi les pêcheurs concernant le rôle des holothuries dans les écosystèmes marins. Étant donné que les holothuries se nourrissent de la matière organique contenue dans les sédiments, l'idée selon laquelle elles "nettoient" le récif semblerait avoir été répandue par certains responsables de la conservation. De nombreux villageois y croient fermement. Des personnes que nous avons interrogées dans plusieurs villages nous ont indiqué que leurs eaux étaient devenues plus troubles depuis que les populations d'holothuries avaient été surexploitées ou, dans le cas contraire, qu'elles étaient devenues claires depuis que l'exploitation de cette espèce avait cessé. Dans certains villages, on croit qu'une surexploitation des holothuries risque de provoquer la ciguatera (empoisonnement humain causé par une toxine dans les poissons de récif résultant de la consommation, soit directe ou par la chaîne alimentaire, d'un dinoflagellé toxique — son incidence n'est pas rare à Vanuatu). Dans d'autres villages, on a indiqué que lorsque les holothuries font l'objet d'une surpêche, la présence d'algues rend le sable jaunâtre, et une algue verte et visqueuse prolifère.

Pour se nourrir, de nombreuses holothuries se servent de leurs tentacules pour réunir et ingérer des particules de la couche supérieure des sédiments, mince de quelques millimètres, en digérant leurs éléments microbiens. Cela réduit peut-être ainsi la croissance microbienne, qui donnerait autrement un aspect jaunâtre à certains sédiments. D'autres espèces s'alimentent à partir de substrats durs, tels

que du corail mort ou des dalles algo-coralliennes, en ingérant la fine couche de sédiments en surface et ses micro-organismes. Cette activité pourrait très bien prévenir la prolifération d'algues vertes de nature visqueuse. La relation entre l'absence de l'une ou l'autre de ces activités à la suite de la récolte des holothuries et la turbidité des eaux n'est pas clairement établie. Nous ne connaissons aucune étude scientifique qui traite de la question.

Dans un village, on a dit croire que les holothuries donnent naissance à certains poissons de récif et qu'il convient donc de les protéger. Cette croyance résulte peut-être du fait que certains petits poissons de la famille des carapidés vivent réellement à l'intérieur de certaines holothuries et qu'ils sortent la nuit pour se nourrir en passant par l'orifice cloacal. Le fait de trouver ces poissons à l'intérieur des holothuries à l'étape de la transformation (commerce de la bêche-de-mer) pourrait logiquement mener à une telle conclusion.

Activités de vulgarisation du Service des pêches

Depuis 1993, le Service des pêches consacre moins d'efforts au développement des pêches pour se concentrer davantage sur les activités de vulgarisation. Le nouveau rôle des agents de vulgarisation consiste à faciliter la gestion des ressources côtières en offrant des conseils et des renseignements aux communautés de pêcheurs. Les agents de vulgarisation ont reçu une formation préliminaire en gestion coopérative au cours d'un atelier de dix jours. La section de recherche du Service a participé activement à ce programme de formation et y a donné suite en collaborant avec les agents de vulgarisation sur le terrain à la mise en œuvre de cette approche de gestion coopérative. On a également fait appel à la participation de l'agent chargé de l'application de la loi et des règlements.

Depuis lors, les agents de vulgarisation ont effectué de nombreuses missions dans la plupart des régions du pays, et ont élargi la portée de leur action pour englober non seulement le troca mais l'ensemble des ressources côtières. Selon le Service, leurs efforts ont incité de nombreuses communautés à revitaliser leur système traditionnel de tabous qu'elles imposent sur certaines ressources, aires de pêche récifales et méthodes de pêche. Ce processus a été quelque peu ralenti par la perte de certains employés du Service à la suite d'une grève des fonctionnaires vers la fin de 1993; il a d'ailleurs fallu attendre jusqu'en 1997 pour que certains d'entre eux soient recrutés de nouveau.

À compter de 1999, le service de vulgarisation a décidé d'aider les collectivités rurales à trouver d'autres sources de revenus, afin de compenser en partie les sacrifices nécessaires à la reconstitution

des stocks par le biais de fermetures et d'autres interdictions. Son personnel consacre maintenant la moitié de son temps à la gestion coopérative et l'autre moitié à la promotion de nouvelles (et anciennes) initiatives de développement. Le service a d'ailleurs changé de nom pour refléter cette nouvelle d'orientation et est maintenant connu sous le nom de Programme de développement des pêches rurales. Parmi les nouveaux projets entrepris jusqu'à ce jour, on compte la culture d'algues (*Eucheuma*), de bénitiers et d'huîtres perlières à lèvres noires, la revitalisation du programme visant à promouvoir l'utilisation de pirogues pour la pêche profonde, le recours à des dispositifs de concentration du poisson pour promouvoir la pêche pélagique et le réensemencement des récifs en trocas juvéniles et adultes. Le Service des pêches a également acheté cinq nouvelles installations pour fabriquer de la glace qui seront installées dans des centres provinciaux pour aider à revitaliser la pêche hauturière et pélagique.

La plupart des projets ci-dessus sont financés par des bailleurs de fonds. Des occasions de perfectionnement seront également offertes aux agents de vulgarisation des pêches pour les aider à mieux répondre aux besoins des collectivités en matière de gestion coopérative. Ainsi, un atelier visant à leur permettre de maîtriser les techniques de base d'évaluation des récifs est prévu pour 2002. Grâce à ces compétences, les agents de vulgarisation des pêches pourront mieux aider les collectivités à gérer l'exploitation des récifs et à en surveiller l'impact.

Une éthique locale de la conservation ?

Posséder une "éthique de la conservation", c'est le fait d'être conscient de sa capacité de surexploiter ou de détériorer ses ressources naturelles, tout en étant résolu à atténuer ou à résoudre le problème. Une éthique de la conservation des ressources marines peut exister dans certaines populations tropicales de pêcheurs et non dans d'autres. En établissant qu'une population donnée possède une éthique de la conservation, on peut mieux cibler ses efforts en matière d'éducation. Faute d'un tel code de conduite, les éducateurs qui se rendent dans les villages, notamment les agents de vulgarisation, doivent commencer par le début. Ils doivent tout d'abord s'efforcer d'inculquer les valeurs de base aux pêcheurs, ce qui peut représenter un défi de taille. Ce n'est qu'une fois cet objectif atteint qu'ils peuvent passer à la prochaine étape et promouvoir des mesures de conservation précises.

À l'heure actuelle, il existe clairement une éthique de la conservation des ressources marines à Vanuatu. En 1999, Anderson a fait le bilan des raisons invoquées, vers le milieu des années 1990, par des représentants de 12 villages de pêcheurs

de Vanuatu pour justifier l'adoption de 48 mesures de gestion des ressources marines. Pour 43 d'entre elles, l'objectif explicite était "d'enrichir", "de conserver" ou "de protéger" les ressources. Par ailleurs, dans cinq cas, les mesures avaient pour but "de financer le développement du village", dans trois cas, elles visaient à "protéger les frayères" et, dans un cas, l'objectif était de "fournir une source de revenu d'appoint". (Plus d'une raison a été fournie dans plusieurs cas.)

Selon Anderson, il existait clairement d'autres raisons "implicites" dans six des cas, et chacune d'entre elles avait trait à la protection ou à l'établissement des droits fonciers. Selon l'évaluation faite par les villageois, le degré de respect des mesures par les pêcheurs était "bon" dans 37 cas, "passable" dans 10 cas et "faible" dans un cas.

Ces résultats, de source indépendante, appuient nos observations selon lesquelles il existe bel et bien une éthique de la conservation marine dans la plupart des villages que nous avons sondés. Leurs habitants étaient non seulement conscients de la nécessité de gérer les ressources marines, mais possédaient également des gestes concrets en ce sens. (Les jeunes hommes formaient le groupe le plus souvent ciblé comme étant le moins respectueux à l'égard de l'environnement. En effet, c'était eux que l'on associait le plus souvent à la violation des tabous et des règlements gouvernementaux relatifs à la gestion des ressources marines.)

Différends relatifs à la propriété coutumière des espaces marins

La propriété coutumière des espaces marins est certes le fondement sur lequel repose une saine gestion communautaire des ressources marines à Vanuatu, mais elle ne constitue aucunement un gage de réussite. Selon Johannes (1998a), en 1993 à Vanuatu, des différends relatifs à la propriété des récifs nuisaient, à divers degrés, à la gestion des ressources marines. Des disputes ont été signalées dans cinq des 21 villages cette année-là et dans huit villages en 2001. Bien que cet écart ne soit pas important sur le plan statistique, il vient confirmer les prévisions faites par certains chefs de village à Johannes lors de son étude de 1993; en effet, on lui avait notamment prédit que l'importance accrue de l'économie monétaire en région rurale, l'expansion des marchés d'exportation et la croissance démographique feraient augmenter le nombre de ces disputes à Vanuatu (c'est-à-dire que les ressources naturelles susciteraient davantage de conflits à mesure qu'elles prendraient de la valeur) (Johannes 1998a).

Par ailleurs, dans certains cas, des différends portant à l'origine sur des droits fonciers se sont étendus à des aires de pêche adjacentes. Aswani (1997)

et Foale et Macintyre (2000) signalent que des disputes semblables ont éclaté aux Îles Salomon, archipel voisin.

En 2001, dans les huit villages de Vanuatu ayant signalé des litiges, on dénombrait en moyenne 2,25 mesures de gestion des ressources marines. Dans deux de ces villages, il n'y en avait aucune. Dans les 13 villages n'ayant rapporté aucun conflit de gestion, le nombre moyen de mesures était de 5,3, ce qui représente un écart considérable sur le plan statistique ($P < 0,01$). Nos résultats viennent donc appuyer de manière significative la conclusion du Service des pêches de Vanuatu selon laquelle la gestion communautaire des ressources marines est plus efficace en l'absence de différends relatifs à la propriété coutumière des espaces marins.

À Vanuatu, les conflits portant sur les droits de pêche peuvent être résolus à six paliers différents, allant d'un processus de règlement auquel participent les chefs de famille, de clan ou de village, jusqu'à la Cour suprême de Vanuatu (Johannes, 1998a). Certains litiges étaient en cours de règlement lors de l'étude menée par Johannes en 1993 ainsi que lors de la présente étude. La décision du Service des pêches de retirer son appui aux villages dans lesquels existent des différends non résolus portant sur la propriété coutumière des espaces marins est un bon moyen d'inciter les villageois à les résoudre. (Les lecteurs sont priés de consulter l'addendum au présent document puisque que certains des renseignements fournis ici ne sont plus à jour compte tenu de l'adoption récente de la *Loi relative au tribunal des terres coutumières*).

Raisons justifiant l'adoption rapide de nouvelles mesures de gestion des ressources marines

Il est clair que le vif intérêt suscité par la gestion communautaire des ressources marines au cours des années 1990 ne s'est pas estompé. Certains lecteurs pourraient être surpris par l'empressement avec lequel les villageois de Vanuatu ont pris de nouvelles mesures de gestion des ressources marines exigeant la réduction de leurs propres activités de pêche.

Comme nous l'avons déjà indiqué, cette situation est notamment attribuable au régime de propriété coutumière sur lequel repose la gestion des ressources marines à Vanuatu. En fait, les gens venus de l'extérieur (principalement d'autres villages) qui pêchent dans des eaux sans y avoir été invités représentent un problème relativement mineur dans la plupart des communautés (surtout lorsque les aires de pêche sont faciles à surveiller), car leur présence va à l'encontre des normes culturelles. Ainsi, les villageois tendent à profiter, dans la plu-

part des cas, de la retenue dont ils font preuve dans leurs aires de pêche. L'augmentation des rendements liée à une saine gestion de la pêche de troca en est un bon exemple.

De plus, étant donné que l'habitat côtier de Vanuatu est surtout constitué d'étroits récifs frangeants, les aires de pêche sont généralement assez petites et rapprochées des villages pour qu'il soit relativement facile de les surveiller. (Toutefois, l'incidence du braconnage parmi les communautés adjacentes, surtout dans le cas du troca et d'autres espèces commerciales telles que la langouste, serait à la hausse, bien qu'il ne s'agisse pas encore d'un problème important dans la plupart des villages sondés.)

L'empressement avec lequel on a adopté des mesures de conservation s'explique également par le fait que la plupart des particuliers, des familles et des clans possèdent leurs propres terres. La culture maraîchère et l'élevage de porcs, de volaille et de bovins sont des activités très répandues. Ainsi, les villageois peuvent compter sur d'autres sources alimentaires lorsqu'ils cessent de pêcher. De plus, ils peuvent vendre leurs produits excédentaires ou leurs cultures commerciales telles que le kava, le coprah, le cacao et les noix, soit à Port Vila, la capitale, à des fins de consommation, soit dans d'autres centres urbains ou à des fins d'exportation. Ils peuvent ainsi gagner de l'argent pour acheter par exemple du maquereau ou du corned-beef en boîte, des produits peu coûteux qui sont vendus dans les magasins de village et qui ont une longue durée de conservation. Par ailleurs, comme nous l'avons mentionné ci-dessus, le Service des pêches aide certains villages à mettre sur pied d'autres projets leur permettant de générer des revenus d'appoint.

Qui plus est, au fil des siècles, les habitants de Vanuatu ont établi de solides traditions en matière d'organisation communautaire, de leadership et de prise de décisions qui régissent la manière dont ils utilisent et répartissent les ressources naturelles. Certes, le développement, l'occidentalisation et l'émergence d'une économie monétaire contribuent, à divers degrés, à l'affaiblissement de ces traditions, notamment dans les centres urbains et péri-urbains. Toutefois, en région rurale, les coutumes et les règles traditionnelles représentent encore les fondements de l'organisation communautaire, du leadership et du comportement collectif. Lorsque des tabous liés à la pêche sont imposés par des chefs de village, ils sont habituellement respectés par la plupart des gens.

Enfin, les villageois sont de plus en plus conscients de la relation qui existe entre la conservation des ressources et les revenus touristiques.

Participation des forces policières à l'application du droit coutumier

Une autre tendance intéressante que nous avons observée est le recours accru à la police de l'État pour faire respecter de manière officieuse les décisions des chefs de villages péri-urbains. En effet, toute personne omettant régulièrement de se conformer aux décisions de son chef et de s'acquitter d'amendes liées à la violation de tabous, en particulier ceux ayant trait à la gestion des ressources marines, peut être dénoncée à la police.

Cela ne se produit que lorsque le chef d'un village a épuisé les autres recours à sa disposition. En règle générale, le contrevenant est détenu par la police pour au moins une nuit dans la "prison" locale (lieu très peu accueillant !), ce qui l'encourage à réfléchir à son comportement. De cette façon, les chefs et les forces policières collaborent au maintien de l'harmonie au sein du village. Le chef prend encore les décisions, habituellement après avoir consulté les membres de sa communauté, mais la police demeure prête à l'aider à les faire respecter, au besoin. Cette forme de collaboration, jusqu'à maintenant, a lieu de manière officieuse.

La plupart des régions rurales ne disposent pas de forces policières prêtes à intervenir dans de telles situations. Dans la majorité des îles, il incombe aux chefs de faire respecter l'ordre et l'harmonie sociale au sein de leur collectivité, comme c'est le cas depuis des siècles. Toutefois, en raison des changements sociaux causés par l'adoption de modes de vie occidentaux et la perte de respect à l'égard des institutions traditionnelles, de nombreux chefs éprouvent le besoin de recourir à une certaine forme d'aide gouvernementale et d'officialiser leur capacité à faire respecter leurs décisions. À l'heure actuelle, les décisions rendues par les chefs dans les tribunaux de village n'ont aucun poids juridique. Cette situation est à l'étude par le gouvernement, qui a ordonné la réalisation d'un "projet législatif" dans le but d'approfondir cette question et de recueillir le point de vue des chefs.

Les responsables de ce projet ont présenté leur rapport au gouvernement à la fin de 2001. Selon leurs recommandations, le gouvernement pourrait envisager l'adoption de mesures législatives pour conférer un caractère officiel aux décisions rendues par les chefs dans les tribunaux de village. Si une telle forme de reconnaissance finit par leur être accordée, les chefs auraient une capacité beaucoup plus grande à faire respecter leurs décisions en matière de gestion des ressources marines.

Conclusions

Selon nos données, les mesures de gestion des ressources marines reçoivent un accueil très favorable auprès des villageois; entre 1993 et 2001, dans les 21 villages sondés, seules cinq des 40 mesures avaient été abandonnées, alors que l'on pouvait en dénombrer 51 nouvelles. Au cours de cette période, le nombre de mesures de gestion des ressources marines n'a diminué que dans deux villages, et dans l'un d'eux, il existait un différend relatif à la propriété coutumière des ressources marines. L'un des moyens de favoriser la résolution de ces disputes est de ne pas accorder d'aide extérieure pour l'adoption des mesures de gestion des ressources marines à tout village dans lequel sévissent de tels conflits. Il s'agit en fait de la politique actuelle du Service des pêches.

Facteurs de réussite

De nombreux efforts ont été faits pour améliorer la gestion des ressources marines dans les villages océaniques, mais peu de projets ne semblent avoir autant porté fruit que ceux visant le troca et la tortue marine à Vanuatu.¹⁰ Certains des facteurs ayant favorisé l'augmentation du nombre de mesures de gestion à Vanuatu avaient déjà été relevés dans l'étude de 1993 (Johannes 1998a). Le régime de propriété coutumière des ressources marines constitue les fondements sur lesquels reposent l'établissement, l'amélioration et la mise en application des mesures de gestion des ressources marines à Vanuatu. Il est important de pouvoir compter sur un solide leadership et la collaboration entre les villages pour évaluer l'efficacité de ces mesures. Les villageois peuvent grandement profiter de sources d'aide extérieurs pour orienter et peaufiner les mesures de gestion envisagées afin de les adapter à des circonstances particulières.

Ces conclusions s'appliquent également à toute une gamme d'autres pays insulaires du Pacifique possédant un régime de propriété coutumière des espaces marins (p. ex., Banque mondiale 1999). Existe-t-il d'autres facteurs inusités influençant l'adoption de mesures de gestion des ressources marines à Vanuatu ?

La hausse marquée du nombre de mesures de gestion communautaire des ressources marines depuis 1990 démontre clairement comment l'aide extérieure, lorsqu'elle est bien ciblée, peut avoir d'importantes retombées. Certains aspects de l'aide offerte sont inhabituels et peut-être même uniques en leur genre.

10. Au Samoa, grâce à des méthodes de vulgarisation très différentes, le nombre de mesures de gestion communautaire des ressources marines a également augmenté de manière importante au cours des dernières années (p. ex., Fa'asili et Kelokolo 1999).

En démontrant à quel point les périodes de fermeture de la pêche de troca étaient bénéfiques, le Service de pêches a clairement joué un rôle de catalyseur sur le plan de la gestion communautaire des ressources marines — influence qui a rapidement donné lieu à la mise à l'essai d'autres types de mesures. Le Service poursuit ses efforts de vulgarisation dans les limites de ses ressources budgétaires. Des activités éducatives sur la gestion du troca ont été menées et des trocas juvéniles ont été relâchés dans les eaux de 25 villages du pays.

Il n'a pas été prouvé que la transplantation de trocas contribue davantage à l'accroissement des stocks que ne le ferait la simple fermeture des aires de pêche. Toutefois, M. Amos, instigateur du programme, indique que le recours à la transplantation incite les communautés à respecter les périodes de fermeture et à les appuyer. Cela est attribuable, selon lui, à une plus grande sensibilisation résultant des activités de formation et à la participation des villageois au réensemencement du récif et à la surveillance des stocks. Cet engagement accru envers la conservation des trocas semble également s'expliquer par le fait que les villageois ont obtenu quelque chose de concret (trocas juvéniles) et qu'en retour, ils se préoccupent davantage de la réglementation de la pêche qui en résulte. Pour renforcer ce sentiment de participation communautaire, le Service des pêches pourrait en fait prélever des trocas adultes dans les eaux du village et les utiliser à des fins de reproduction pour assurer la reconstitution ultérieure des stocks.

À notre avis, les initiatives du Service des pêches et de Wan Smolbag, qui ont joué un rôle de catalyseur¹¹ dans le domaine de la gestion communautaire des ressources marines, avaient un point fondamental en commun, c'est-à-dire qu'elles étaient toutes les deux axées à l'origine sur la conservation d'un seul animal. À Vanuatu, le troca est l'espèce vivant en eau peu profonde ayant la valeur commerciale la plus élevée. Quant à la tortue, il s'agit d'un animal dont la chair est très prisée et qui possède, dans certains endroits, une valeur coutumière. Les deux espèces revêtent donc une importance particulière pour les habitants des villages côtiers.

Dès que les avantages liés à la gestion du troca leur apparaissaient clairement, les villageois étaient portés à réfléchir davantage à la façon dont ils pourraient mieux gérer leurs autres ressources marines. Selon nous, il aurait probablement été beau-

coup plus difficile de motiver les villageois si, pour l'un ou l'autre de ces projets, l'on avait poursuivi, *dès le départ*, l'objectif plus complexe d'améliorer la gestion des ressources marines de manière globale. Wan Smolbag et le Service de pêches, comme nous l'avons décrit ci-dessus, s'engagent maintenant dans cette voie, mais seulement après avoir gagné de la crédibilité grâce aux projets visant le troca et la tortue marine. (Il convient peut-être de noter que la pièce présentée par Wan Smolbag un an avant celle sur les tortues avait pour titre "On the Reef" et traitait de l'importance de protéger l'ensemble du milieu récifal. À en juger par les commentaires des villageois, la première pièce n'a pas du tout eu le même impact sur la gestion des ressources marines que celle sur les tortues.)

L'efficacité avec laquelle les règlements sont mis en application varie selon le dynamisme du leadership des chefs de village, la géographie des aires de pêche (c.-à.-d., la facilité de surveillance) et l'existence de litiges sur les droits fonciers. Le fait que ces règlements ne sont pas toujours appliqués efficacement ne les distingue pas des mesures de gestion des ressources marines existant dans la plupart, voire l'ensemble des autres pays, qu'ils soient développés ou en développement.

L'éducation n'est pas uniquement réservée aux villageois

Nous pouvons tirer une autre leçon de cette étude : l'éducation est importante à plusieurs égards. Lorsque les règlements nationaux en matière de conservation étaient expliqués aux pêcheurs et qu'ils étaient perçus par ces derniers comme étant conformes aux intérêts du village, ils étaient souvent intégrés aux méthodes de gestion. Selon de nombreuses personnes que nous avons interrogées, leur mise en œuvre en était grandement favorisée. Par le passé, l'ignorance des lois en matière de conservation et de leur raison d'être était répandue dans les régions rurales de Vanuatu — tout comme dans les villages de cinq autres pays océaniques ayant fait l'objet d'une étude récente de la Banque mondiale (1999).

Dans des pays en développement comme Vanuatu, l'application efficace de ces règlements par des organismes centraux du gouvernement est impensable. Dans la plupart des cas, il s'agit d'une tâche accomplie par les chefs de village (voir également Banque mondiale 1999). Toutefois, ces derniers ne feront pas respecter les règlements si on

11. Nous ne voulons pas insinuer que l'aide fournie par l'Unité environnementale, le Centre culturel de Vanuatu et la Fondation du Pacifique Sud à la gestion communautaire des ressources marines de Vanuatu n'a pas été considérable. Bien au contraire. Ces organismes, par exemple, ont aidé certains villages à consolider leurs systèmes de gestion traditionnels et à établir de petites aires de protection marine. Toutefois, au cours de la dernière décennie, ce sont de loin les initiatives du Service des pêches et de Wan Smolbag qui ont eu la plus grande incidence, dans l'ensemble du pays, sur la gestion communautaire des ressources marines.

ne les informe pas de leur existence, de leur raison d'être et des retombées éventuelles pour leur collectivité. En gérant leurs ressources marines côtières, les villageois accomplissent gratuitement le travail que le gouvernement national n'a pas les moyens d'effectuer lui-même, et même s'il en avait les moyens, le coût en serait exorbitant (p. ex., Johannes 1998b). Voilà pourquoi, dans de nombreux pays insulaires du Pacifique, très peu de mesures de gestion des pêcheries côtières sont prises par les gouvernements.

Johannes et MacFarlane (1990) ont fait valoir que, dans les pays océaniques, il faut mettre beaucoup plus l'accent sur les efforts de vulgarisation axés sur la gestion (plutôt que sur le développement) des pêcheries. Les recherches actuelles témoignent des bienfaits de cette approche, tout comme les recherches de Johannes (1998a), de Fa'asili et Kelokolo (1999) et de la Banque mondiale (1999). Toutefois, en 1998, l'étude de la Banque mondiale sur les communautés de pêcheurs de cinq pays océaniques a révélé qu'au cours de la dernière décennie, seulement 40 pour cent des 31 villages sondés avaient fait l'objet d'une visite de la part d'un fonctionnaire, venu discuter de questions liées à la gestion des ressources côtières. De plus, selon cette même étude, seulement 25 pour cent du budget des ministères des Pêches était consacré aux efforts de vulgarisation (tant pour la gestion que pour le développement).

Les villageois ne sont pas les seuls qu'il importe de renseigner davantage sur la gestion des ressources marines en milieu rural. Les gouvernements nationaux doivent se rendre compte que, dans presque tous les pays océaniques, la pêche côtière de subsistance a une plus grande valeur que la pêche côtière commerciale (Dalzell *et al.* 1996). (Pour calculer la valeur de la pêche de subsistance, ces auteurs ont tenu compte de la valeur marchande des prises.) Selon eux, au début des années 90, la pêche de subsistance à Vanuatu a enregistré cinq fois plus de prises que la pêche côtière commerciale et celles-ci avaient une valeur près d'une fois et demie plus élevée. Si l'on avait tenu compte des coûts en devises liés aux importations à l'appui des pêcheries commerciales utilisant des moyens techniques plus perfectionnés, cet écart aurait été encore plus important (Johannes 1998a). Il est donc clair que les activités de vulgarisation visant les communautés de pêcheurs, où domine généralement la pêche de subsistance, méritent de recevoir une plus grande part des ressources budgétaires du secteur des pêches que celle qui leur est habituellement accordée. En effet, la pêche commerciale semble toujours retenir davantage l'attention lorsque des politiciens insulaires et des bailleurs de fonds se réunissent pour établir les priorités en matière de financement.

Addendum

Le 10 décembre 2001, la *Loi relative au tribunal des terres coutumières* de Vanuatu a été adoptée dans le but "d'établir un système fondé sur la coutume pour résoudre un litige sur les terres coutumières", y compris les "eaux côtières couvrant les récifs adjacents aux terres coutumières". Cette nouvelle loi permet la création de tribunaux fonciers de villages, de sous-aires coutumières et d'aires coutumières, ainsi que de tribunaux fonciers insulaires, pour assurer le règlement de tous les litiges sur les terres coutumières. Les appels de décisions rendues par un tribunal foncier de village ne peuvent aller plus loin que le tribunal foncier de l'île; aux termes de cette nouvelle loi, les litiges relatifs à des terres sont ainsi réglés en vertu du droit coutumier sur l'île même où ils surviennent. Auparavant, la plupart des contentieux qui ne pouvaient être réglés au niveau des villages faisaient l'objet d'appels jusqu'à ce que la cause soit entendue par la Cour suprême, dans la capitale.

Remerciements

Nous tenons à remercier nos collaborateurs du Service des pêches de leur appui indéfectible, notamment Moses Amos, directeur du Service des pêches, William Naviti, gestionnaire principal des ressources, Graham Nimoho, agent principal de vulgarisation, ainsi que Felix Ngyuen et John Mahit de la Section de recherche. Nous tenons également à exprimer notre reconnaissance à Jenny Whyte de la Fondation des peuples du Pacifique Sud et à Leah Nimoho de l'Unité environnementale. De plus, nous remercions chaleureusement tous les villages et les chefs qui ont participé à cette étude et toute personne qui a pris le temps de répondre à nos questions, en particulier l'aimable Karl Plelo, du centre de l'île Malakula, et Dick Dickenson du Centre culturel, qui nous a donné un solide coup de main dans le Sud de l'île Malakula. Cette étude a été réalisée grâce à l'appui de la plate-forme Environnement et développement dans les régions côtières et les petites îles de l'UNESCO.

Bibliographie

- Alcala, A.C. 1998. Community-based coastal resource management in the Philippines: A case study. *Ocean and Coastal Management* 38:179-186.
- Alder, J. 1996. Have tropical marine protected areas worked? An initial analysis of their success. *Coastal Management* 24:97-114.
- Amos, M. 1993. Système de gestion des ressources marines faisant appel aux instances coutumières à Vanuatu. *Ressources marines et traditions, Bulletin de la CPS* 2:16-19.

- Anderson, J.A. 1999. Project background and research methods. Volume 1 in: J.A. Anderson and C.C Mees (eds). The performance of customary marine tenure in the management of community fishery resources in Melanesia. Final technical report to the UK Department for International Development, MRAG Ltd, London, July 1999.
- Anderson, J.A. and C.C. Mees. 1999 The performance of customary marine tenure in the management of community fishery resources in Melanesia. Final technical report to the UK Department for International Development, MRAG Ltd, London.
- Aswani, S.A. 1997. Voyage dans les eaux troubles de la Nouvelle-Georgie du Sud-est (Îles Salomon) : la codification des régimes traditionnels de propriété commune peut-elle contribuer efficacement à la réglementation de l'utilisation des ressources ? Ressources marines et traditions, Bulletin de la CPS 8:2-16.
- Dalzell, P., T.J.H. Adams and N.V.C. Polunin. 1996. Coastal fisheries in the Pacific Islands. *Oceanography and Marine Biology: An Annual Review* 34: 395-531.
- Dulvy, N.K. and N.V.C. Polunin. (sous presse). Detecting declines and extinction of vulnerable exploited reef fishes. *Journal of Applied Ecology*.
- Fa'asili, U. et I. Kelokolo. 2000. Les règlements villageois au service de la conservation des ressources marines et de la gestion des pêches. *Ressources marines et traditions, Bulletin de la CPS n° 11*. 7-10.
- Foale, S. and M. Macintyre. 2000. Dynamic and flexible aspects of land and marine tenure in West Nggela: Implications for MRM. *Oceania* 71:30-45.
- Hviding, E. 1996. Guardians of Marovo Lagoon. *Pacific Islands Monograph Series 14*, Honolulu: University of Hawaii Press.
- Hviding, E. 1998. Contextual flexibility; present status and future of customary marine tenure in Solomon Islands. *Ocean and Coastal Management* 40:253-269.
- Johannes, R. E. 1978. Traditional marine conservation methods in Oceania and their demise. *Annual Review of Ecology and Systematics* 9:349-364.
- Johannes, R. E. 1981. Words of the lagoon: Fishing and marine lore in the Palau District of Micronesia. Berkeley: University of California Press. 245 p.
- Johannes, R.E. 1998a. Government-supported, village-based management of marine resources in Vanuatu. *Ocean and Coastal Management Journal* 40:165-186.
- Johannes, R.E. 1998b. The case for data-less marine resource management: Examples from tropical nearshore fisheries. *Trends in Ecology and Evolution* 13:243-246.
- Johannes, R.E. and J.W. MacFarlane. 1990. Assessing traditional fishing rights systems in the context of fisheries management: A Torres Strait example. In: K. Ruddle and R.E. Johannes (eds). *Traditional Management of Coastal Systems in Asia and the Pacific: A Compendium*. UNESCO, Jakarta 241-261.
- Johannes, R.E., M.M.R. Freeman and R. Hamilton. 2000. Ignore fishers' knowledge and miss the boat. *Fish and Fisheries* 1:257-271.
- Mees, C.C. 1999. Biological outcomes: The value of customary marine tenure for sustainable resource use - Introduction. Chapter 1 in: C.C. Mees, C.C. (ed.) 1999, *Biological outcomes: The value of customary marine tenure for sustainable resource use*. Volume 3 in: Anderson, J.A. and Mees, C.C. (eds). *The performance of customary marine tenure in the management of community fishery resources in Melanesia*. Final Technical Report to the UK Department for International Development, MRAG Ltd, London, July 1999.
- Polunin, N.C.V. 1990. Do traditional marine 'reserves' conserve? A view of the Indonesian and New Guinea evidence. In: K. Ruddle and R.E. Johannes (eds). *Traditional Management of Coastal Systems in Asia and the Pacific: A Compendium*. UNESCO, Jakarta. 191-212.
- Roberts, C.M. and J.P. Hawkins. 2000. Fully-protected marine reserves: A guide. WWF Endangered Seas Campaign, Washington D.C., and Environment Department, University of York, York, UK.
- Russ, G.R. and A.C. Alcala. 1996. Marine reserves: Rates and patterns of recovery and decline of large predatory fish. *Ecological Applications* 6(3):947-961.
- World Bank. 1999. Voices from the village: A comparative study of coastal resource management in the Pacific Islands. Summary report. Washington, D.C.
- Yamaguchi, M. 1993. Green snail. In: A. Wright and L. Hill (eds). *Nearshore marine resources of the South Pacific*. Suva: Institute of Pacific Studies, Honiara: Forum Fisheries Agency and Halifax: International Centre for Ocean Development. 497-511.





L'importance des connaissances ethnographiques dans l'élaboration et la gestion des projets de recherche halieutique dans le Pacifique Sud : étude faite dans l'île de Kolombangara (Îles Salomon)

Armagan Sabetian¹

Introduction

La gestion efficace d'une pêcherie récifale à espèces multiples dans le contexte contemporain d'une île océanienne ne peut reposer uniquement sur une approche purement écologique. Charles (2000), par exemple, soutient que "la viabilité est étroitement liée à l'adoption d'une conception suffisamment large de la pêcherie en tant que système dans lequel interagissent des facteurs écologiques, biophysiques, économiques, sociaux et culturels".

Les connaissances ethnographiques font partie intégrante de toute approche holistique et peuvent constituer des renseignements essentiels pour les gestionnaires des pêches. Dans le contexte des villages où se pratique la pêche de subsistance traditionnelle, les chercheurs ont tout intérêt à ne pas dissocier le rôle des habitants de leur environnement marin. Après tout, les villageois dépendent de la viabilité des mesures de gestion pour assurer leur survie à long terme. En outre, ils sont en contact constant avec l'environnement marin et ont accès à une vaste gamme de connaissances qui ne sont pas toujours faciles à obtenir pour les chercheurs.

De nombreuses collectivités océaniques qui exploitent des ressources marines sont régies par des systèmes de propriété coutumière profondément ancrés qui reposent sur des connaissances marines traditionnelles. Les avantages de ces systèmes et l'incidence qu'ils peuvent avoir sur le plan de la gestion sont des questions clés qu'il importe d'étudier et d'analyser afin que les agents des pêches puissent assurer la mise en œuvre efficace de stratégies de gestion ciblées.

Toutefois, la recherche ethnographique ne devrait pas se limiter à l'étude des systèmes de propriété coutumière des espaces marins ou des connaissances traditionnelles. Bien que les pêcheurs autochtones puissent fournir des renseignements écologiques précis et détaillés, il importe d'étudier leurs habitudes et techniques de pêche, qui ont un rôle tout aussi important à jouer dans l'élaboration de systèmes de gestion.

Selon Jentoft (1998), "les pêches sont une industrie alors que la pêche est une activité humaine; c'est en réglementant le comportement des pêcheurs que nous pouvons tenter d'assurer la viabilité des stocks". Par conséquent, pour une gestion efficace, il faut bien connaître non seulement les poissons, mais aussi les pêcheurs et leurs habitudes. Les études ethnographiques jouent clairement un rôle important en favorisant une meilleure compréhension des pêches et en assurant la mise en œuvre de politiques de gestion efficaces (Charles 2000).

Par "connaissances marines traditionnelles", on entend le savoir coutumier que possèdent les collectivités autochtones traditionnelles au sujet de la vie marine. Ce savoir fait partie des systèmes de propriété coutumière des espaces marins et son importance est de plus en plus reconnue par les gestionnaires des pêches et dans les programmes de gestion axés sur la biologie. Le nombre d'ouvrages sur les connaissances marines traditionnelles augmente rapidement, à mesure que les chercheurs recueillent ces données et en évaluent l'exactitude. En ce qui concerne les Îles Salomon, divers auteurs (Lahn 1998; Lam 1998; Johannes et Lam 1999; Aswani 1999; Hamilton 1999; Hamilton et Walter 1999; Johannes et Hviding 2000) effectuent des recherches pour démontrer comment de telles connaissances peuvent être utilisées dans des systèmes de gestion contemporains.

En raison de l'énorme biodiversité de la vie marine tropicale en Océanie, nos connaissances scientifiques au sujet de nombreuses espèces sont inadéquates. Les connaissances marines traditionnelles se révèlent donc fort utiles car elles fournissent des données de référence pour des programmes de recherche marine (Ruddle *et al.* 1992). Des recherches effectuées aux Îles Salomon démontrent que les connaissances approfondies que possèdent des pêcheurs concernant l'écologie de certaines espèces sont presque encyclopédiques (Aswani 1997; Hamilton 1999; Johannes et Hviding 2000). Plus particulièrement, ces connaissances peuvent être réparties en trois catégories :

1. Département des sciences de la mer, Université d'Otago, Nouvelle-Zélande
Mél. : sabar385@student.otago.ac.nz ou armagan_sabetian@hotmail.com

1. Les lieux où les bancs se forment et la raison d'être de tels regroupements.
2. Le comportement de diverses espèces en fonction du temps, des marées, des phases lunaires et de la profondeur.
3. Le recours aux techniques de pêche appropriées pour capturer certaines espèces à des moments et à des endroits particuliers.

Les connaissances marines traditionnelles se fondent sur l'observation à long terme de facteurs écologiques ainsi que sur des mécanismes permettant la transmission des connaissances entre les générations. En effet, il importe de retenir que les connaissances ethnographiques sont acquises au fil des expériences et transmises d'une génération à l'autre. Si l'on tient compte du fait que les îles du Pacifique sont habitées depuis des millénaires, on peut comprendre que ce savoir s'est peaufiné sur de nombreuses générations.

En bonne partie, ce sont des pêcheurs expérimentés et habituellement d'un certain âge qui disposent des connaissances marines traditionnelles ayant la plus grande valeur (Johannes et Hviding 2000). En raison de l'évolution de facteurs socio-économiques, de plus en plus de gens doivent quitter leur village à la recherche d'un emploi et ainsi délaisser leurs activités de subsistance. Cette tendance peut avoir de graves conséquences, car des connaissances pratiques sur le comportement de nombreuses espèces marines peuvent être perdues si elles ne sont pas prises en note.

Tenant compte de l'approche intégrée promue par de nombreux chercheurs halieutiques, la présente étude a pour but de décrire la structure d'un système traditionnel de pêche villageoise aux Îles Salomon en vue de démontrer la valeur des connaissances ethnographiques dans l'élaboration et la gestion de projets de recherche halieutique. La raison de mener une étude ethnographique de référence dans un village autochtone mélanésien était, d'une part, de consigner les connaissances et les pratiques traditionnelles des pêcheurs en interrogeant ceux-ci de façon systématique et, d'autre part, de déterminer l'ampleur des activités de pêche par un relevé des prises par unité d'effort (PUE). Les renseignements ainsi recueillis ont permis de réaliser les objectifs du projet et d'analyser diverses questions ayant trait aux recherches ethnographiques en général.

Contexte social et environnemental

Les Îles Salomon (figure 1), deuxième archipel en importance dans le Pacifique Sud-Ouest, comportent deux chapelets d'îles plus ou moins parallèles formés de six groupes principaux (Johannes et Lam, 1999), situés entre 5° et 11° 55' de latitude sud et entre 155° 30' et 162° 55' de longitude est. Les principales îles sont Choiseul, Santa Isabel et Malaita dans le Nord, et New Georgia, Guadalcanal et San Cristobal (Makira) dans le Sud. Les pays les plus proches sont Vanuatu au sud-est et la Papouasie-Nouvelle-Guinée (île de Bougainville) à l'ouest.

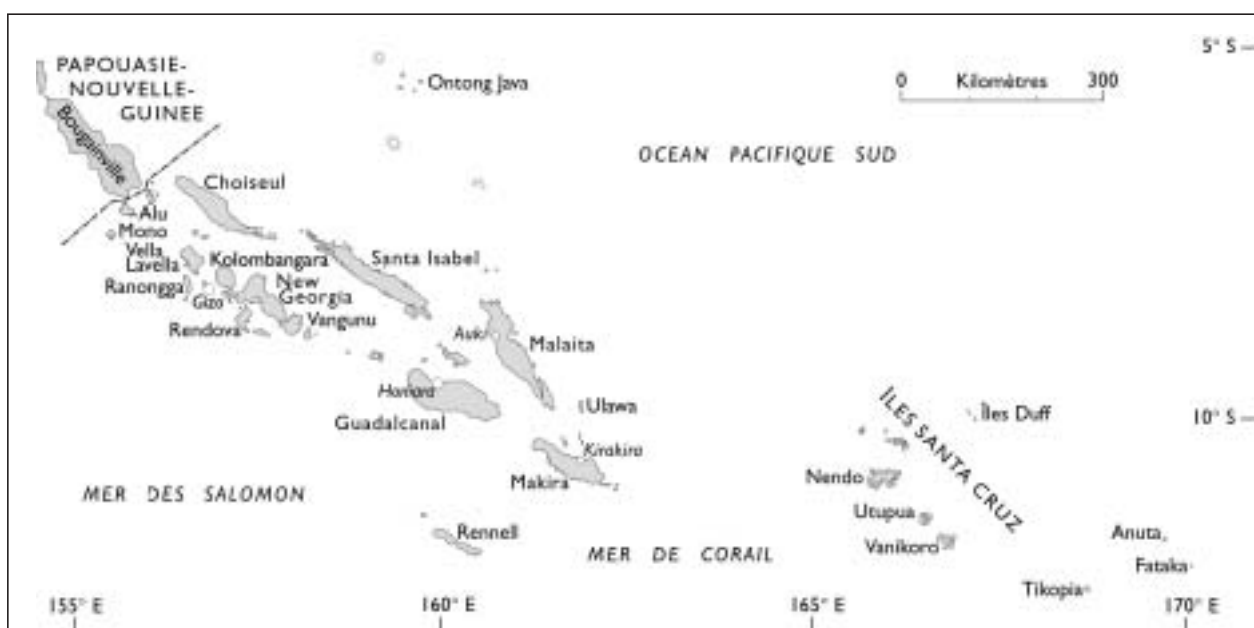


Figure 1. Îles Salomon

Les Îles Salomon regroupent quelque 992 îles ayant une superficie totale d'environ 28 000 km² (UNEP 1998). La forêt tropicale recouvre environ 40 pour cent des terres et le climat est bien entendu chaud et humide. Les Îles Salomon sont caractérisées par une grande biodiversité marine et terrestre : on y trouve divers petits mammifères, tels que des marsupiaux et des chauve-souris, plus de 150 espèces d'oiseaux ainsi qu'une multitude d'espèces marines tropicales (Leary 1993).

L'île de Kolombangara (figure 2) est située dans la province Ouest des Îles Salomon, à 7° 55' de latitude sud et à 157° 05' de longitude est. Il s'agit d'un volcan éteint du pléistocène ayant une superficie approximative de 680 km² et une élévation maximale de 1 768 mètres au-dessus du niveau de la mer (UNEP 1998).

Selon la description de Burslem et Whitmore (1999), Kolombangara est une île dont les basses terres sont recouvertes d'une forêt tropicale sempervirente, qui possède un climat sans saison (températures annuelles variant entre 23 et 26 °C) et qui reçoit en moyenne 3 150 mm de pluie par année. Ses habitants parlent le *nduke*, langue austronésienne; toutefois, on peut communiquer avec la plupart d'entre eux en pidgin.

Kolombangara signifie "dieu de l'eau", une allusion aux abondantes réserves d'eau douce que constituent les rivières de l'île. L'île fait depuis longtemps l'objet de travaux d'exploitation forestière et de reboisement, soit depuis le début des années 1900. Ses forêts ont été largement exploitées au cours du siècle dernier, après la disparition complète des essences locales sur l'île voisine de Ghizo, où se trouve la capitale de la province Ouest (figure 2).

Lieu de l'étude

L'étude a été menée à Vavanga, village situé sur la côte sud-ouest de l'île de Kolombangara (figure 3).

Vavanga compte une trentaine de familles, logées pour la plupart dans des structures temporaires ayant une durée de vie moyenne de 8 à 10 ans. Toutefois, des maisons en bois plus durables sont régulièrement construites pour remplacer les anciennes. Au moment de l'étude, Vavanga comptait une centaine d'habitants; toutefois, 20 pour cent d'entre eux n'y vivaient pas en permanence en raison de leur travail ou d'autres engagements.

La religion joue un rôle important dans la vie quotidienne des villageois, qui appartiennent, comme

Figure 2. Île de Kolombangara
(Source : Survey and Mapping Division, Honiara)

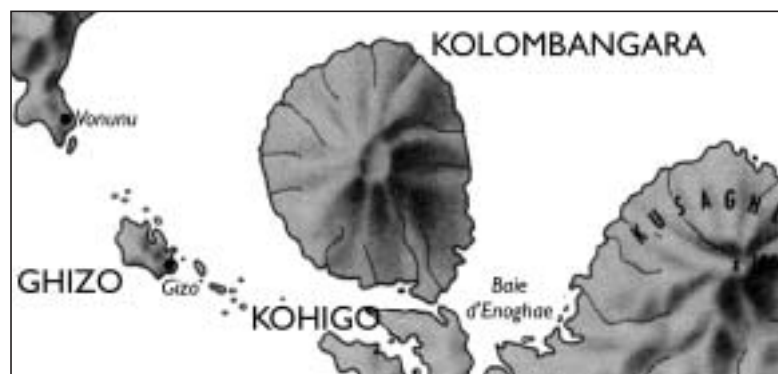


Figure 3. Village de Vavanga
(Source : Survey and Mapping Division, Honiara)



les habitants de la plupart des localités de Kolombangara, à l'église des Adventistes du Septième Jour. En effet, cela a une grande incidence sur la façon dont ils interagissent avec leur environnement. Selon la doctrine de cette église, des restrictions s'appliquent à la consommation de certains aliments, tels que le café, le thé, le porc et d'autres viandes.

Ce qui est encore plus important, c'est qu'il existe des règlements sévères concernant les produits de la mer qu'il est permis ou non de manger. Par exemple, il est interdit de consommer ou de vendre des mollusques, des crustacés, des céphalopodes, des reptiles ou des mammifères marins, des requins et des poissons dont la peau n'est pas recouverte d'écaillés. De plus, selon l'église des Adventistes du Septième Jour, toute forme d'activité, y compris la pêche, est interdite le jour du sabbat, soit du vendredi au coucher du soleil au samedi au coucher du soleil. Ces règles ont de profondes répercussions sur l'acquisition éventuelle de connaissances écologiques par les villageois ainsi que sur la santé des écosystèmes marins.

Méthodologie

Des données ethnographiques ont été recueillies entre juillet et septembre 1999. Avant de quitter la Nouvelle-Zélande, j'ai préparé une série de questions ouvertes à caractère semi-officiel. Le questionnaire était divisé en deux parties : la première comportait des questions d'ordre général sur les activités et les connaissances des pêcheurs, tandis que la deuxième portait sur leurs connaissances des mérours en particulier (serranidés, *pazara*).

Les mérours ont été choisis en raison de leur importance dans le commerce des poissons de récif vivants et de leur rôle dans l'écosystème récifal en tant que prédateurs de niveau trophique élevé. Avant le début de l'étude, j'ai constaté que, dans certaines circonstances, des questions d'entrevue à caractère officiel pouvaient mettre les gens mal à l'aise, tout particulièrement les femmes. Le recours à des enregistrements vidéo ou audio a donc été jugé inapproprié. Au total, 30 hommes et femmes ont été interrogés en trois mois. Toutes les questions ont été posées en pidgin.

Des données sur les prises par unité d'effort (PUE) ont été recueillies, puis inscrites dans des livrets préparés en Nouvelle-Zélande. Pour rendre cette tâche plus facile, chacune des pages comportait des rubriques correspondant aux renseignements essentiels, tels que le nom et le sexe du pêcheur, la technique de pêche, l'heure et la durée de l'expédition, la marée, la zone écologique, l'espèce capturée et la fréquence des prises. Les pêcheurs n'avaient qu'à inscrire les renseignements pertinents vis-à-vis

des rubriques. En rendant les livrets faciles à remplir, j'espérais favoriser la participation régulière au programme. Un certain nombre de balances et de montres ont été achetées et distribuées à chacune des principales familles de pêcheurs à Vavanga. Les familles étaient appelées à consigner les données relatives aux sorties de pêche, et je leur rendais visite régulièrement pour vérifier si tout allait bien ou répondre à leurs questions.

Les livrets ont été recueillis à la fin de l'étude, puis rapportés en Nouvelle-Zélande. J'ai utilisé un tableur Excel pour consigner et calculer divers paramètres. Au total, 93 sorties de pêche ont été enregistrées du 1er juillet au 30 septembre 1999 et 49, du 30 juillet au 10 novembre 2000. Malheureusement, l'analyse du nombre de prises par unité d'effort n'a pu être effectuée dans le cas de la deuxième série de données en raison de divers facteurs interreliés. Le plus important d'entre eux est le fait que de nombreux hommes n'ont pu aller à la pêche en raison de l'agitation civile régnant aux Îles Salomon et que la plupart des données ont donc été recueillies par des femmes. Deuxièmement, compte tenu des risques pour la sécurité existant dans la région, le nombre de sorties de pêche a été considérablement moins élevé. Il était donc impossible d'obtenir un échantillon représentatif.

Résultats

Le cycle lunaire sur l'île de Kolombangara

Le cycle lunaire fait partie intégrante des connaissances traditionnelles des pêcheurs de l'île de Kolombangara, car la réussite de la pêche dépend grandement du comportement d'espèces particulières au cours de certaines périodes lunaires. Cependant, les pêcheurs traditionnels n'ont généralement ni montre ni calendrier, et ont tendance à suivre le temps de manière beaucoup moins précise que les occidentaux. Par exemple, un pêcheur néo-zélandais peut affirmer qu'il est allé à la pêche le troisième jour de la nouvelle lune, alors qu'un pêcheur de l'île de Kolombangara dira simplement qu'il est allé pêcher au cours du *enga rea*, soit lors de n'importe quel jour de la période de la nouvelle lune. En outre, pour décrire la phase lunaire, les habitants de l'île de Kolombangara n'emploieront pas de termes tels que premier et deuxième quartier, mais se contenteront de décrire l'état de la lune ou de comparer celle-ci à des aspects de leur environnement. Le tableau 1 présente le vocabulaire employé par les habitants de l'île.

Description des techniques de pêche et des zones écologiques

Pendant la collecte des données sur les prises par unité d'effort (PUE), les pêcheurs ont utilisé cinq

Tableau 1. Vocabulaire lunaire des habitants de Kolombangara

Termes locaux	Traduction anglaise	Périodes lunaires
<i>Lana rea</i>	Pas de lune	Nouvelle lune
<i>Enga rea</i>	Début d'une nouvelle lune	Période de la nouvelle lune
<i>Enga kale rea</i>	Demi-lune	Premier quartier
<i>Tata behi sope</i>	Presque aussi grande que le soleil	Période du premier quartier
<i>Behi sope</i>	Aussi grande que le soleil	Pleine lune
<i>Hitele rea</i>	La lune devient plus petite	Deuxième quartier
<i>Tata lana rea</i>	La lune est presque partie	Période du deuxième quartier

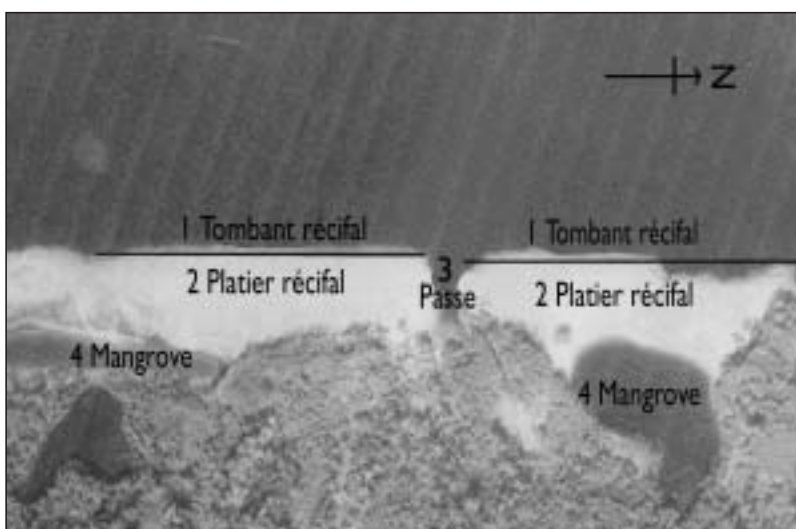


Figure 4. Zones écologiques ciblées par les pêcheurs
(Source : *Survey and Mapping Division, Honiara*)

techniques de pêche et fréquenté quatre zones écologiques différentes.

Voici les cinq techniques de pêche décrites par les pêcheurs :

Pêche à la palangrotte – Utilisation d'une ligne de pêche lestée munie d'un hameçon et d'un appât. Elle permet de cibler les poissons d'eau profonde. La ligne est mise à l'eau à partir d'une pirogue.

Pêche au filet maillant (battue) – Déploiement d'un filet en eau peu profonde vers lequel les poissons sont chassés.

Pêche au fusil-harpon – Capture des poissons au moyen d'un fusil-harpon de fabrication locale.

Pêche au lancer – Lancement d'une ligne de pêche non lestée. Cette technique permet de cibler les poissons en eau peu profonde sur les platiers récifaux.

Pêche à la traîne – Technique consistant à traîner une ligne de pêche non lestée munie d'un appât synthétique (p. ex., leurre, coton) derrière une pirogue.

Les zones écologiques ciblées par les pêcheurs étaient les suivantes (figure 4) :

1. tombant récifal;
2. platier récifal;
3. passe;
4. mangrove.

Connaissances ethnographiques

Dans la première partie de l'entrevue, les pêcheurs ont été interrogés sur leurs habitudes et leurs connaissances générales. Quarante-deux pour cent (N = 27) d'entre eux ont indiqué qu'ils allaient à la pêche au moins quatre fois par semaine en utilisant diverses techniques. En ce qui concerne la zone écologique dans laquelle ils préféraient pêcher, 76 pour cent (N = 23) ont affirmé qu'ils ciblaient habituellement, mais pas toujours, les passes et les platiers récifaux. Toutefois, les femmes pêcheurs (N = 10) ont dit surtout privilégier la pêche au lancer, laissant habituellement aux hommes les

techniques plus exigeantes, telles que la pêche au filet ou au fusil-harpon.

Bien qu'il n'y ait pas eu de consensus à ce sujet, lorsqu'on a demandé aux pêcheurs de classer les familles de poissons en ordre de préférence, 80 pour cent (N = 24) d'entre eux ont mentionné quatre familles de poissons comme étant des espèces couramment capturées. Il s'agit des perroquets (scaridés), des empereurs (lethrinidés), des lutjans (lutjanidés) et des carangues (carangidés). Lorsqu'on a demandé aux pêcheurs de fournir des précisions sur certaines de ces familles, ils ont donné des réponses intéressantes. Par exemple, 66 pour cent (N = 20) des répondants ont indiqué que le moment optimal de pêcher la carangue est au cours d'une légère averse. Par ailleurs, selon le même pourcentage de pêcheurs, le meilleur moment de capturer le lutjan est pendant la période appelée *beita longe*, c'est-à-dire lors des quelques jours précédant immédiatement la pleine lune, lorsque la lune se lève peu après le coucher du soleil.

Trente-trois pour cent (N = 10) des pêcheurs ont indiqué avoir pris des perroquets au moyen d'un hameçon appâté avec de la pomme de terre ou du tapioca. En outre, les répondants étaient unanimes sur deux points. Premièrement, à marée haute (*saghe ondo*), les poissons nagent plus près de la surface et sont donc plus faciles à capturer. Deuxièmement, la pêche nocturne au fusil-harpon a les meilleures chances de succès au cours de la période appelée *lana rea* (pas de lune) et d'assez bonnes chances de succès au cours de la période *enga rea* (nouvelle lune). Selon les pêcheurs, cela est attribuable au fait que la plupart des poissons dorment ou ne sont pas très actifs pendant cette période, les rendant ainsi faciles à harponner.

Tous les pêcheurs (N = 30) disent pratiquer la pêche pour leur propre consommation, mais seraient disposés à vendre leurs prises à condition de pouvoir surmonter certains obstacles d'ordre logistique (p. ex., accès à des pirogues pour la pêche à la palangrotte, disponibilité des engins de pêche, transport des prises au marché de Gizo). Toutefois, compte tenu du petit nombre de pêcheurs possédant une pirogue ou un moteur hors-bord, la transition entre la pêche de subsistance et la pêche artisanale semble illusoire. Toutefois, s'il existait un moyen de faire transporter ses prises au marché de Gizo, on assisterait à une intensification marquée des activités de pêche. Une certaine forme de stratégie de gestion communautaire serait alors nécessaire pour protéger les ressources. Les répondants étaient unanimes sur ce point (N = 30).

Dans la deuxième partie de l'entrevue, les pêcheurs ont pu faire part de leurs connaissances sur le *pazara* (mérour, serranidés). Soixante pour cent (N = 18) d'entre eux ont indiqué que leurs prises de mérour étaient principalement constituées d'*Epinephelus merra* (mérour gâteau de cire) et, dans une plus faible mesure, de *Cephalopholis miniata* (vielle de corail).

Selon tous les pêcheurs (N = 30), la pêche à la palangrotte est le meilleur moyen de capturer la plupart des espèces de mérour, car celles-ci demeurent près du mur récifal, dont les cavités et les crevasses sont facilement accessibles. Les réponses aux questions sur le comportement, les déplacements et les caractéristiques des diverses espèces de mérour étaient relativement unanimes. Par exemple, une femme pêcheur a indiqué que l'*Epinephelus merra* est abondant sur le platier récifal à marée haute. Un pêcheur masculin, par ailleurs, a affirmé que le *Cephalopholis miniata* est facile à capturer au moyen d'une ligne de 30 mètres sur le tombant externe du récif. Tous les pêcheurs, y compris les femmes, avaient des connaissances sur les allées et venues des mérours par rapport au récif ainsi que sur les types d'appât

et les techniques de pêche qui s'avèrent les plus efficaces. Par exemple, selon 33 pour cent (N = 10) des pêcheurs, les mérours préfèrent l'appât fraîchement tué, en particulier la bonite à ventre rayé (*Katsuwonus pelamis*).

Toutefois, lorsque les pêcheurs ont été interrogés concernant l'incidence du cycle lunaire sur le déplacement des mérours et les aspects saisonniers du comportement de ces derniers (où et quand se produisent les rassemblements de reproducteurs), il n'y avait pas de consensus et les réponses devenaient plus vagues. Soixante-seize pour cent des pêcheurs (N = 23) ne pouvaient répondre à toutes les questions sur le sujet, tandis que les autres ont fourni des renseignements contradictoires.

De nombreuses raisons peuvent expliquer ce manque de connaissances, notamment l'absence de rassemblements importants de mérours en période de frai dans les environs de Vavanga ou le fait que les pêcheurs sont réticents à cibler de façon régulière des habitats connus du mérour. Il est aussi possible, tout simplement, que des renseignements inexacts aient été obtenus de pêcheurs inexpérimentés. Nous examinerons cette question davantage ci-dessous.

Bien que la vérification des données ci-dessus puisse exiger des recherches approfondies de la part d'un biologiste de la vie marine ayant une formation en anthropologie, on peut vérifier le bien-fondé de certaines de ces connaissances ethnographiques grâce à une analyse des données PUE.

Données sur les prises par unité d'effort

Dans le cadre de cet exercice, je décris les taux de prise, la composition des prises, les techniques de pêche ainsi que les zones écologiques visées. Les données PUE recueillies aux fins de cette étude :

1. indiquent le pourcentage des prises globales que représente chaque famille de poissons;
2. indiquent quelles espèces sont capturées et dans quelles proportions;
3. fournissent des données de référence avec lesquelles on peut comparer divers facteurs, tels que le caractère saisonnier du comportement des poissons;
4. aident à tenir compte des habitudes de pêche des pêcheurs de la région;
5. permettent de valider certaines données ethnographiques obtenues de sources locales.

Il n'était pas réaliste de s'attendre à ce que toutes les personnes interrogées participent pleinement à l'exercice PUE. Toutefois, les données obtenues étaient précises et fournies régulièrement, ce qui m'a permis de constituer un échantillon représen-

tatif des activités de pêche à Vavanga. Toutefois, il importe de mettre en perspective ces résultats, l'analyse des données et les conclusions que l'on peut en tirer, compte tenu de la courte durée de la période d'échantillonnage. Les résultats de l'analyse des données PUE figurent ci-dessous.

Malgré les lacunes évidentes de cet exercice, notamment la courte période d'échantillonnage au milieu de l'année, le tableau 2 comporte d'autres anomalies importantes attribuables à trois facteurs. Tout d'abord, un seul pêcheur du village fournissait des données PUE concernant la bonite à ventre rayé (*K. pelamis*). En effet, il était le seul à posséder un moteur hors bord et de l'argent pour acheter du carburant, ce qui lui permettait de pêcher au large; les poissons de la famille des scombridés ont donc représenté plus de 50 pour cent des prises totales, faussant ainsi les données. Deuxièmement, la quasi-totalité des prises de la famille des sphyraenidés (35 des 35,2 kg) provenaient d'une seule espèce, le barracuda, et ont été effectuées lors de deux expéditions vers des îles éloignées. Cela a créé une distorsion, étant donné que les villageois ont rarement la possibilité de se rendre à des îles éloignées pour pêcher. Ces deux facteurs ont donc produit des résultats qui n'étaient pas représentatifs des habitudes de pêche des villageois. Enfin, pour la famille des

scaridés, les données ont été faussées par un pêcheur expérimenté de passage à Vavanga. En effet, lors de son bref séjour, il a accompagné quelques hommes du village lors d'une expédition de pêche nocturne et a réussi à harponner les trois seuls perroquets bossus verts (*Bolbometopon muricatum*) capturés lors de la période de collecte des données. Au total, ces poissons pesaient 27,9 kg, montant qu'il a fallu déduire du poids total des prises de la famille des scaridés. Le nombre définitif de sorties de pêche a été établi à 71. Le tableau 3 montre les données recalculées en fonction des considérations ci-dessus.

Selon le tableau 3, les carangidés (carangues) représentent les poissons les plus souvent capturés à Vavanga, suivis des lutjanidés (lutjans) et des scaridés (perroquets).

Les données PUE du tableau 4 révèlent que les scaridés (perroquets) sont les poissons dont le poids moyen par unité d'effort est le plus élevé et qui offrent ainsi le meilleur rendement.

Afin de tenir compte des serranidés, les familles de poissons représentant plus de 4 pour cent des prises totales ont été examinées de plus près. Le tableau 5 montre les espèces constituant plus de 50 pour cent des prises signalées dans ces familles.

Tableau 2. Poids total des prises effectuées à Vavanga (par famille de poissons)

Famille	Poids total (kg)	Pourcentage
Scombridés	255,4	53,5
Scaridés	48,0	10,0
Carangidés	41,1	8,6
Sphyraenidés	35,2	7,4
Lutjanidés	30,9	6,5
Lethrinidés	16,2	3,4
Mugilidés	10,3	2,2
Serranidés	7,7	1,6
Acanthuridés	7,6	1,6
Holocentridés	6,7	1,4
Balistidés	5,8	1,2
Labridés	2,9	0,6
Ephippidés	1,5	0,3
Gerreidés	1,5	0,3
Nemipteridés	1,4	0,3
Nephropidés	1,4	0,3
Mullidés	1,3	0,3
Haemulidés	0,9	0,2
Caesionidés	0,8	0,2
Siganidés	0,8	0,2
Scorpaenidés	0,2	0,1
Total	477,4	100,0

Tableau 3. Poids total des prises effectuées à Vavanga après corrections

Famille	Poids total (kg)	Pourcentage
Carangidés	41,1	25,3
Lutjanidés	30,9	19,0
Scaridés	20,1	12,3
Lethrinidés	16,2	10,0
Mugilidés	10,3	6,3
Serranidés	7,7	4,7
Acanthuridés	7,6	4,7
Holocentridés	6,7	4,1
Balistidés	5,8	3,6
Scombridés	3,5	2,2
Labridés	2,9	1,8
Ephippidés	1,5	0,9
Gerreidés	1,5	0,9
Nemipteridés	1,4	0,9
Nephropidés	1,4	0,9
Mullidés	1,3	0,8
Haemulidés	0,9	0,6
Caesionidés	0,8	0,5
Siganidés	0,8	0,5
Sphyraenidés	0,2	0,1
Scorpaenidés	0,2	0,1
Total	162,7	100,0

Tableau 4. Données PUE pour les familles de poissons représentant plus de 5 % des prises totales.

Famille	Grammes/heure/pêcheur
Scaridés	1790
Carangidés	734
Mugilidés	468
Lutjanidés	431
Lethrinidés	294

Selon ce tableau, dans chacune de ces familles, les prises sont principalement constituées d'une seule espèce. On voit que le perroquet à longue tête et le mullet boxeur représentent les espèces dominantes de leurs familles respectives. Ce qui est intéressant, c'est que le mérrou gâteau de cire représente environ 60 pour cent de l'ensemble des prises de mérrou à Vavanga, ce qui confirme l'affirmation faite par les pêcheurs du village selon laquelle il s'agit de l'espèce qu'ils capturent le plus fréquemment.

Habitudes des pêcheurs

Le tableau 6 permet de dégager des tendances fort intéressantes. Les habitants de Vavanga pêchent surtout en soirée et au cours des périodes de la

nouvelle lune et du deuxième quartier. Selon leurs affirmations, ils ciblent principalement les passes et les platiers récifaux, et effectuent la plupart de leurs sorties à marée haute.

Le tableau 7 montre que la pêche au lancer et à la traîne sont les techniques le plus fréquemment utilisées à Vavanga. Étant donné que l'on ne privilégie pas le recours à la pêche à la palangrotte pour capturer de plus gros poissons, il ne faut pas s'étonner du faible poids des prises totales dans chacune des familles (tableau 3).

Le tableau 8 indique que les hommes, pêchant seuls, ont beaucoup contribué à la collecte de données de PUE.

Analyse

Même si les habitants de Vavanga font preuve de souplesse en utilisant une vaste gamme de techniques de pêche, ils ont principalement recours à la pêche au lancer et à la traîne. De plus, leurs efforts ne sont pas répartis de manière égale dans l'ensemble des zones écologiques. Les données recueillies montrent qu'ils privilégient les passes et les platiers récifaux, et qu'ils pêchent surtout en soirée.

La pêche nocturne suscite très peu d'intérêt de la part des pêcheurs de Vavanga. Compte tenu des conditions souvent houleuses de haute mer aux-

Tableau 5. Espèces représentant plus de 50 % des prises totales de leurs familles respectives

Famille	Espèce	% du poids total
Scaridés	Perroquet à longue tête (<i>Hipposcarus longiceps</i>)	93,3
Mugilidés	Mulet boxeur (<i>Crenimugil crenilabis</i>)	90,1
Carangidés	Selar à bande dorée (<i>Selaroides leptolepis</i>)	71,6
Lethrinidés	Empereur lentille (<i>Lethrinus lentjan</i>)	68,0
Serranidés	Mérrou gâteau de cire (<i>Epinephelus merra</i>)	59,3

Tableau 6. Ventilation des 71 sorties de pêche

Moment de la journée	Midi	Après-midi	Soir	Nuit
	2	21	46	2
Stade lunaire	2 ^e quartier	Nouvelle lune	1 ^{er} quartier	Pleine lune
	23	23	10	15
Zone écologique	Passe	Platier récifal	Tombant récifal	Mangrove
	26	28	14	3
Marée	Haute	Basse	Intermédiaire	
	47	16	8	

Tableau 7. Ventilation des techniques de pêche

Technique de pêche	Nombre de sorties
Au lancer	27
À la traîne	23
Au fusil-harpon	13
À la palangrotte	6
Filets (battue)	2

Tableau 8. Ventilation des sorties de pêche selon le sexe

Catégorie	Nombre de sorties
Homme seul	41
Femme seule	15
Plus d'une femme (2 ou plus)	9
Plus d'un homme (2 ou plus)	5
Groupe mixte	1

quelles ils doivent faire face et de la petite zone de pêche qui leur est accessible, il n'est guère étonnant que leurs pratiques soient prévisibles et immuables.

Toutefois, les pêcheurs de Vavanga font appel à leurs connaissances écologiques pour choisir les techniques de pêche qui conviennent le mieux. Ils préfèrent par exemple pêcher à marée haute ou pendant les deux premières semaines du cycle lunaire (tableau 6). Par ailleurs, ils sont unanimes au sujet de quand et comment cibler certaines espèces.

Les connaissances marines traditionnelles des pêcheurs de Vavanga sont fort impressionnantes. Même s'il n'y avait pas de consensus au sujet des quatre familles de poissons les plus importantes, la majorité des pêcheurs ont indiqué que les perroquets (scaridés), les empereurs (lethrinidés), les lutjans (lutjanidés) et les carangues (carangidés) étaient les types de poissons les plus couramment capturés à Vavanga. Les données du tableau 3 (poids total des prises) en attestent. De plus, le tableau 4 montre que les scaridés sont de loin les poissons dont la pêche est la plus productive (1,79 kg/h/pêcheur) à Vavanga. Les carangidés étaient bons deuxièmes (0,734 kg/h/pêcheur), suivis des mugilidés (0,468 kg/h/pêcheur) qui occupent le troisième rang grâce aux deux seules expéditions de pêche au filet effectuées lors de la collecte de données de PUE. En effet, ces sorties ont fait augmenter l'importance réelle des données pour les mugilidés, puisque que cette famille de poissons occupait un rang inférieur en ce qui concerne le poids total des prises (tableau 3).

Les mérours ne représentent toutefois que 4,7 pour cent des prises totales et se classent donc au sixième rang dans le tableau 3. Le tableau 5 indique que près de 60 pour cent des prises de mérour étaient attribuables à une espèce (*Epinephelus merra*), ce qui confirme l'affirmation faite par 60 pour cent des pêcheurs interrogés selon laquelle la majorité des mérours capturés sont de cette espèce.

Si les connaissances marines traditionnelles des pêcheurs semblaient fort approfondies au cours de la première partie de l'entrevue, les résultats de la deuxième partie ont révélé qu'ils ne possédaient que des connaissances de base sur l'habitat des mérours ou sur l'appât et les techniques de pêche qu'il convient d'utiliser pour cette catégorie de poissons. Comme nous l'avons déjà mentionné, ce manque de connaissances détaillées sur l'écologie du mérour, notamment en ce qui concerne les périodes de frai ou le déplacement des poissons en fonction du calendrier lunaire, peut être attribuable à divers facteurs, dont les coûts et la main-d'œuvre exigée. Une autre raison possible est le fait qu'aucun rassemblement important de reproducteurs ne se produit près des récifs de Vavanga.

Le tableau 7 montre que la pêche à la palangrotte se classe au deuxième rang pour ce qui est des techniques le moins fréquemment utilisées, ce qui indique que les habitats connus de mérour ne sont pas exploités par les pêcheurs locaux. Le recours peu fréquent à cette technique peut être dû à deux facteurs interreliés, soit les coûts et la main-d'œuvre exigée. Tout d'abord, une pirogue coûte en moyenne environ 300 SBD (NdR: 1,00 SBD ≈ 0,13 Euro, Janvier 2003), et les familles n'ont donc pas toutes les moyens d'en posséder une. Il faut aussi tenir compte des coûts liés à l'achat des lignes de pêche, des hameçons et des plombs. Deuxièmement, il est ardu de pêcher sur le tombant récifal, car il faut essayer de maintenir la stabilité de sa pirogue contre les vagues tout en tenant la ligne de pêche. Selon les données des tableaux 6 et 7, les pêcheurs ont ciblé le tombant récifal 14 fois, mais n'ont pêché à la palangrotte que lors de 6 de ces sorties. Par conséquent, il n'est pas surprenant de constater que les mérours n'occupent que le sixième rang en ce qui concerne le pourcentage des prises totales (tableau 3). Compte tenu de ces facteurs, il semble être plus facile pour les villageois d'utiliser des techniques de pêche moins laborieuses, comme le montre le tableau 7.

Il existe toutefois une autre explication possible pour ce manque apparent de connaissances approfondies, laquelle fait ressortir plusieurs aspects importants de la méthodologie des recherches ethno-

graphiques. Il est possible que les données aient été recueillies par des pêcheurs manquant d'expérience ou de formation, qu'elles aient été rapportées incorrectement ou qu'elles aient été mal interprétées par le chercheur. On omet parfois de tenir compte de ces facteurs au moment de la collecte et du traitement des données ethnographiques.

Pour recueillir des données ethnographiques, il ne suffit pas simplement d'interroger des villageois et de prendre en note leurs réponses. La plupart des chercheurs halieutiques ne possèdent pas suffisamment d'expérience ou de connaissances en anthropologie pour mener une étude ethnographique. Par conséquent, la collecte de données inexactes peut nuire à la pertinence de tels renseignements dans l'élaboration et la gestion de projets de recherche halieutique. C'est alors que la précision des connaissances marines traditionnelles devient importante.

La valeur des connaissances marines traditionnelles est de plus en plus reconnue, d'autant plus que dans la plupart des pêcheries artisanales et certaines pêcheries industrielles il existe peu d'ensembles de données officielles valides à long terme (Johannes *et al.* 2000). De plus, étant donné que ce savoir a été peaufiné et transmis de génération en génération, on reconnaît également qu'il peut constituer une source importante de données de référence pouvant être fort utiles sur le plan de la gestion.

Toutefois, la valeur et la précision des connaissances marines traditionnelles ne peuvent être tenues pour acquises. Ruddle *et al.* (1992) approfondissent cette question en affirmant que l'acceptation romantique et inconditionnelle de ces connaissances est presque aussi insensée que leur rejet catégorique.

Les connaissances traditionnelles, par définition, sont indubitablement liées à la culture et à la religion des habitants des Îles Salomon; il s'agit même d'éléments indissociables. En effet, la culture et la religion jouent un rôle important dans la préservation, l'interprétation et la transmission des connaissances. À Vavanga, dans le cas des Adventistes du Septième Jour, par exemple, on voit comment une doctrine religieuse peut limiter la consommation de produits de la mer et exercer une influence sur les habitudes des pêcheurs. Par conséquent, en essayant d'isoler un aspect de ces connaissances et de l'exprimer en termes scientifiques, on risque d'en réduire ou d'en simplifier la valeur. Toutefois, une fois que ces données ont été recueillies et interprétées de manière appropriée et qu'on en a vérifié l'exactitude sur le terrain, on peut commencer à en analyser la valeur réelle.

Conclusions

L'un des aspects les plus dynamiques et importants des recherches ethnographiques constitue les pêcheurs eux-mêmes, notamment en ce qui concerne leurs connaissances et leurs habitudes. De nombreuses collectivités océaniques exploitent leurs ressources marines dans le cadre de régimes de propriété coutumière profondément enracinés, souvent axés sur le respect des droits d'accès traditionnels, l'application des règlements culturels ou religieux, l'acquisition et la préservation des connaissances écologiques, et la conservation des ressources.

L'un des avantages les plus évidents des régimes de propriété coutumière des espaces marins, c'est qu'ils limitent l'accès aux aires de pêche traditionnelles et ont ainsi une incidence en matière de gestion. De plus, de tels régimes permettent de conserver le savoir traditionnel sur les écosystèmes marins, ce qui peut avoir des retombées directes sur l'élaboration de modèles de gestion de la pêche.

Dans certaines sociétés océaniques, la richesse des connaissances marines traditionnelles est remarquable. En effet, les gestionnaires de ressources ont accès à des données de base sur l'histoire naturelle qui peuvent s'avérer essentielles pour la gestion des ressources marines côtières (Johannes 1992; Calamia 1999). En particulier, leur utilité en tant qu'outil de gestion ne peut être sous-estimée.

Par exemple, les pêcheurs possèdent souvent des connaissances sur l'emplacement des poissons de récif ou leurs déplacements en fonction de stimuli physiques, biologiques et environnementaux. Johannes (1992) cite en exemple les bancs de reproducteurs de mérour, qui offrent un point de repère fort utile en matière de gestion. Étant donné que ces regroupements donnent souvent lieu à un nombre de prises élevé, ces renseignements peuvent donc facilement servir à régler la pression de pêche. Dans ce cas-ci, Johannes s'est renseigné auprès des pêcheurs autochtones pour savoir où et quand allaient se produire ces rassemblements de reproducteurs.

Les pêcheurs de Vavanga possèdent une vaste gamme de connaissances, notamment sur les déplacements de certaines espèces, les périodes de pêche optimales et les techniques de pêche appropriées. De plus, la collecte de données de PUE s'est révélée très utile, car elle m'a permis d'obtenir des renseignements importants sur les habitudes de pêche des villageois.

Il ne fait aucun doute que le succès d'une pêcherie récifale dépend des connaissances marines et du

comportement des pêcheurs locaux, qui participent directement à la récolte, à la consommation, à la redistribution et la gestion de la ressource. Par conséquent, en tant que chercheur, il est important de ne pas rejeter d'emblée ces renseignements, mais plutôt de les recueillir et de les analyser de manière appropriée afin de déterminer comment les utiliser de manière optimale.

En pratique, cela n'est pas aussi simple qu'on pourrait le croire, surtout si le chercheur n'a pas reçu de formation adéquate en anthropologie. Comme le montrent les analyses effectuées pour la présente étude, si je n'ai pas recueilli de renseignements détaillés sur les connaissances des pêcheurs locaux sur le mérrou, c'est peut-être notamment en raison de mon attitude naïve à l'égard de la recherche ethnographique. Au cours des entrevues, j'ai peut-être obtenu des données précises et pertinentes d'un ou deux pêcheurs expérimentés, mais étant donné qu'il n'existait pas de consensus à l'égard de certaines questions sur le mérrou, elles sont passées inaperçues. Par conséquent, en tant que chercheurs, nous devons abandonner les notions romantiques que nous avons au sujet de la vie indigène et veiller à ne pas considérer tous les autochtones comme une source possible de renseignements ethnographiques.

Bien que trente pêcheurs aient accepté d'être interrogés en vue de la collecte de données ethnographiques, je ne me suis pas montré suffisamment vigilant au moment de vérifier leurs antécédents ou d'observer leurs habitudes de pêche quotidiennes. En rétrospective, je crois qu'il aurait été préférable de demander à une majorité de villageois de m'indiquer les pêcheurs les mieux en mesure de remplir ce rôle.

Selon Johannes *et al.* (2000), les chercheurs devraient faire appel aux pêcheurs réputés comme étant des spécialistes à l'échelle locale. Ils pourraient ainsi économiser beaucoup de temps et d'efforts puisque des renseignements fournis par une poignée d'experts peuvent s'avérer plus utiles que des données recueillies auprès de pêcheurs choisis au hasard. Pour d'autres aspects de nos recherches, nous ne demandons pas des conseils de manière aléatoire, et l'acquisition de données ethnographiques ne fait pas exception à la règle.

En somme, en tenant compte des connaissances ethnographiques dans la conception et la gestion des projets de recherche halieutique, on peut profiter des trois avantages suivants (voir également Hamilton et Walter 1999) :

1. Des données écologiques de référence peuvent être extraites des régimes de propriété coutu-

mière des espaces marins, puis être utilisées pour définir des méthodes de recherche.

2. Étant donné que les communautés de pêche autochtones interagissent quotidiennement avec leur environnement local, leurs connaissances écologiques de base sont constamment mises à jour;
3. Les régimes de propriété coutumière des espaces marins peuvent servir de fondement pour la gestion des pêcheries côtières.

Jusqu'à maintenant, cette étude a démontré qu'une approche holistique favorisant l'intégration des données ethnographiques pourrait être souhaitable à des fins de recherche et de gestion dans les régions côtières des Îles Salomon. Toutefois, cette source d'information continue de susciter la méfiance ou d'être utilisée de manière inadéquate par certains chercheurs et décideurs dans le domaine des pêches (Christie et White 1997; Hamilton et Walter 1999; Kile *et al.* 2000). Il en est ainsi pour plusieurs raisons :

1. Les connaissances écologiques traditionnelles sont parfois perçues comme étant inexactes, primitives ou pas assez scientifiques pour être intégrées à des modèles de pêche occidentaux (Kile *et al.* 2000);
2. Les mesures de gestion coutumières sont perçues comme étant de portée très locale ou peu utiles à l'échelle nationale (Kile *et al.* 2000);
3. Les peuples autochtones et leurs institutions sont parfois perçus comme étant primitifs ou problématiques (Hviding et Ruddle 1991);
4. Si l'on accepte les connaissances autochtones sans discrimination et pour des raisons romantiques, des données ou observations risquent d'être utilisées hors de leur contexte historique et culturel (Hamilton et Walter 1999);
5. Les connaissances autochtones font partie de systèmes culturels ou religieux de nature complexe. Il est donc nécessaire "de faire appel à des méthodes anthropologiques pour décrire et interpréter ces renseignements de manière utile" (Hamilton et Walter 1999).

Les trois premiers points se fondent sur l'ignorance et mettent en évidence l'approche scientifique purement quantitative et les stratégies de gestion officielles qui caractérisent les programmes de formation occidentaux (Kile *et al.* 2000).

Les deux derniers points, mis en évidence par Hamilton et Walter (1999), laissent supposer que

les connaissances ethnographiques sont souvent mal interprétées par les chercheurs halieutiques en raison de leur manque d'expérience en recherche ethnographique.

La réussite d'une pêcherie récifale dans un village océanien dépend de l'adoption d'une approche intégrée combinant la recherche effectuée dans le cadre des systèmes de gestion scientifiques et coutumiers. Les raisons justifiant la promotion d'une approche holistique découlent de la nature complexe des systèmes côtiers océaniques, tant sur les plans culturel, religieux, économique et socio-politique. Dans la plupart des régions des Îles Salomon, par exemple, il existe une longue tradition d'exploitation coutumière des ressources marines dans le cadre de régimes de propriété coutumière; par conséquent, toute tentative visant à dissocier le rôle de ces régimes et leur influence sur la pêche risque de nuire considérablement à la survie des gens, que ce soit sur le plan matériel ou économique (Donnelly *et al.* 2000; Lam 1998).

Remerciements

Ce projet n'aurait pu se réaliser sans l'aide financière de la PADI Foundation, du programme PADI AWARE, du Fonds mondial pour la nature (Îles Salomon) et de l'Université d'Ortago. Je tiens également à remercier Richard Hamilton, Richard Walter et Shankar Aswani pour le travail qu'ils ont accompli lors de cette fameuse séance de remue-méninges dans le bar de l'hôtel Gizo, qui a mené à l'aboutissement du projet. J'aimerais également remercier les membres de la famille Fenigolo, en particulier Ratu, de leur dur labeur et de l'intérêt qu'ils ont manifesté à l'égard de la réussite du projet.

Enfin, j'aimerais dédier ce projet à la mémoire de deux personnes qui ont contribué de manière importante à la réussite mes travaux aux Îles Salomon, mais qui nous ont malheureusement quittés avant la fin : le chef Silaspio Lakevu et M. Bob Johannes. L'hospitalité et la gentillesse du chef Silaspio nous manqueront beaucoup. De la même façon, je suis profondément reconnaissant envers Bob pour l'aide qu'il m'a fournie et l'intérêt qu'il a manifesté à l'égard de mes travaux.

Bibliographie

- Aswani, S. 1997. Customary sea tenure and artisanal fishing in the Roviana and Vonavona Lagoons, Solomon Islands: The evolutionary ecology of marine resource utilization. PhD dissertation, University of Hawaii, Hawaii.
- Burslem, D.F.R.P. and T.C. Whitmore. 1999. Species diversity, susceptibility to disturbance and tree population dynamics in tropical rain forest. *Journal of Vegetation Science* 10: 767-776.
- Calamia, M.A. 1999. Une méthodologie visant à incorporer les connaissances traditionnelles aux systèmes d'information géographique pour gérer les ressources marines dans le Pacifique. *Ressources marines et traditions, Bulletin de la CPS* 10:2-12.
- Charles, A.T. 2000. Sustainable fishery systems. London, UK: Blackwell Science.
- Christie, P. and A.T. White. 1997. Trends in development in coastal area management in tropical countries: From central to community orientation. *Coastal Management* 25:155-181.
- Donnelly, R.J., D.C. Davis and M. Lam. 2000. Socio-economic and biological aspects of the live reef food fish trade and its development in Solomon Islands. Discussion Paper No.1. Report to Australian Centre for International Agricultural Research. ACIAR, Canberra. 52p.
- Hamilton, R. 1999. Carangidae behaviour in Roviana Lagoon. MSc dissertation, University of Otago, Dunedin, Nouvelle-Zélande.
- Hamilton, R. and R. Walter. 1999. Le savoir écologique traditionnel et son rôle dans la conception de la recherche halieutique : une étude de cas du lagon de Roviana, province occidentale (Îles Salomon). *Ressources marines et traditions, Bulletin de la CPS* 11:13-25.
- Hviding, E. and K. Ruddle. 1991. A regional assessment of the potential role of customary marine tenure (CMT) systems in contemporary fisheries management in the South Pacific. Report to the Forum Fisheries Agency. FFA Report 91/71. Honiara.
- Jentoft, S. 1998. Social science in fisheries management: A risk assessment. In: T.J. Pitcher, P.J.B. Hart and D. Pauly (eds). *Re-inventing fisheries management*. Dordrecht, Holland: Kluwer Academic Publishers. 177-184.
- Johannes, R. E. 1992. Traditional marine environmental knowledge is invaluable for fisheries management, protected areas planning and environmental impact assessment. *SPC Traditional Marine Resource Management and Knowledge Information Bulletin* 1:6-7.
- Johannes, R.E. and E. Hviding. 2000. Le savoir traditionnel des pêcheurs du lagon de Marovo (Îles Salomon) concernant le comportement

grégaire des poissons. Ressources marines et traditions, Bulletin de la CPS 12:24-31.

Johannes, R.E. and M. Lam. 1999. Le commerce du poisson de récif vivant aux Îles Salomon. Ressources marines et commercialisation, Bulletin de la CPS 5:8-15.

Johannes, R.E., M.M.R. Freeman and R.J. Milton. 2000. Ignore fishers' knowledge and miss the boat. Fish and Fisheries 1(3):257-271.

Kile, N., M. Lam, D.C. Davis and R.J. Donnelly. 2000. Managing the live reef fish trade in Solomon Islands: The role of village decision-making systems in Ontong Java, Roviana and Marovo Lagoons. Discussion Paper No.2. Report to Australian Centre for International Agricultural Research. ACIAR, Canberra. 28p.

Lahn, J. 1998. La loi sur le droit de propriété indigène et la reconnaissance de la propriété coutumière sur le domaine maritime: Conséquences

pour le Parc marin naturel de la Grande barrière de corail et pour la gestion des zones marines. Ressources marines et traditions, Bulletin de la CPS 9:26-29.

Lam, M. 1998. Consideration of customary marine tenure systems in the establishment of marine protected areas in the South Pacific. Ocean & Coastal Management 39:97-104.

Leary, T. 1993. Solomon Islands state of the environment report. RETA Consultants, Îles Salomon.

Ruddle, K., E. Hviding and R.E. Johannes. 1992. Marine resource management in the context of customary tenure. Marine Resource Economics 7:249-273.

United Nations Environmental Program (UNEP). 1998. Islands directory. <http://www.unep.ch/islands/CLU.htm> (dernière mise à jour: mars 2002).



La communauté fait respecter la loi dans la zone protégée du Portland Bight, à la Jamaïque

Peter Espeut¹

Source: UNESCO: Forum sur les pratiques côtières éclairées pour un développement humain durable.²

Il n'est pas rare que les efforts déployés pour protéger le milieu naturel manquent leur objectif, même lorsqu'il existe une législation appropriée, parce qu'elle n'est pas respectée et parce que sa stricte mise en application est trop coûteuse. Le non-respect peut avoir des causes diverses telles que l'appât du gain, le manque de sensibilisation à l'égard de l'environnement, le mépris de l'environnement, l'absence de solutions de rechange, le fait qu'une conduite dommageable peut paraître moins coûteuse et plus commode qu'une conduite respectueuse de l'environnement, ainsi que l'absence des moyens de dissuasion que sont les mesures de coercition. (Prière de se reporter à l'article qui expose la situation de manière approfondie sur <http://www.unesco.org/csi/act/jamaica/HGwardens.htm>). A la Jamaïque, la détérioration du milieu naturel et le non-respect des règlements

dans ce domaine se situent dans le contexte classique d'une autorité imposée du haut vers la base, attitude qu'il faut replacer dans le schéma historique d'une société d'esclaves régie par des propriétaires de plantations. La méfiance à l'égard de la police et le désir de tromper le "système" sont quasiment inscrits dans le code génétique de la classe ouvrière jamaïcaine. Si bien que la difficulté que rencontrent les gestionnaires des ressources naturelles tiennent non seulement à des questions biophysiques mais aussi aux aspects socioculturels du pays, ce qui confirme l'idée que la gestion des ressources naturelles relève davantage des sciences sociales que des sciences naturelles.

Les gens s'efforcent de tromper un système réglementaire qui dépend de quelqu'un d'autre et obéit aux intérêts de quelqu'un d'autre, ou qu'ils perçoivent

1. Caribbean Coastal Area Management (C-CAM) Foundation, La Jamaïque

2. L'accès au forum se fait par Internet à l'adresse: <http://www.csiwisepactices.org/> (entrez le nom : csi et le mot de passe : wise). On peut aussi accéder au forum en envoyant un message électronique à : moderator@csiwisepactices.org

vent comme tel. Ainsi donc, la première stratégie à mettre en place pour améliorer le respect des lois consiste à susciter chez les utilisateurs des ressources naturelles la prise de conscience de ce qu'ils sont eux-mêmes les garants des lois et des règlements. Dans la zone protégée du Portland Bight de la Jamaïque on a atteint cet objectif en convainquant les pêcheurs d'élaborer eux-mêmes la réglementation de gestion des pêcheries, par l'intermédiaire de leurs associations locales et du Conseil de gestion des pêches. Aujourd'hui les pêcheurs se sentent responsables des règlements au lieu de les considérer comme un système imposé par les autorités. (Pour une information plus précise sur le processus, veuillez consulter l'article sur <http://www.unesco.org/csi/act/jamaica/HGwardens.htm>.)

Même lorsque la communauté est l'auteur des règlements certains de ses membres peuvent détester l'idée que des étrangers à leur localité viennent arrêter des membres de leur famille ou des amis pour une infraction. Il est préférable, pour consolider la culture émergente du respect des lois et de la gestion des ressources naturelles, d'habiliter les chefs de la communauté aux fonctions de responsables de l'application des lois. Dans la zone protégée du Portland Bight quelque 50 personnes parmi les pêcheurs ont été officiellement nommées "garde-chasse honoraires" et inspecteurs des pêches" au titre de la loi de Protection de la nature et de la loi sur l'Industrie de la pêche, ce qui les autorise à effectuer des inspections et des arrestations. On assure la formation de toutes ces personnes, tout en leur précisant que leur fonction est d'obtenir le respect des règlements et non pas d'effectuer des arrestations.

On pouvait craindre, dans cette stratégie, de voir les gardiens de la communauté abuser de leur autorité. Au prix d'une sévère sélection des personnes engagées, d'une formation poussée et

d'une surveillance étroite, on n'a pas observé, depuis 1996, un seul cas d'abus d'autorité ou de fausse arrestation et, pour les affaires traduites devant un tribunal, le taux de condamnations a atteint les cent pour cent.

On pouvait aussi craindre que les garde-chasse honoraires et les inspecteurs des pêches trouvent des excuses à leurs amis et parents et s'acharnent sur leurs ennemis, ou acceptent des pots-de-vin. On n'a rien observé de tel, au contraire même. Les responsables de l'application des lois des communautés demandent à leurs parents et amis de ne pas les embarrasser en commettant une infraction, ce qui les mettrait dans l'obligation de les arrêter afin de prouver qu'ils ne sont pas corrompus. Cela est encore plus vrai en ce qui concerne les femmes investies de cette autorité, qui ont mis en garde leurs partenaires, fils, gendres et neveux.

Il faut signaler que l'application des mesures "lourdes" de coercition ne peut être confiée aux volontaires de la communauté. Certains ont déjà reçu des menaces physiques et, si on leur conseille de faire un rapport à ce sujet, ils ne sont pas pour autant couverts par une assurance, à l'heure actuelle. Ils seront épaulés par les Rangers de la zone protégée, travaillant à temps complet, ayant tous pouvoirs de police pour donner suite aux rapports soumis par "ces yeux et ces oreilles" de la communauté.

Un peu partout dans le monde on encourage actuellement les communautés à faire la police par elles-mêmes. La stratégie qui est actuellement à l'œuvre dans la zone protégée du Portland Bight en est un exemple qui devrait apporter sa contribution à cette tendance. Elle pourrait s'avérer efficace pour régler des délits d'un autre ordre tels que ceux de la circulation automobile et des atteintes à la santé et à la planification.



Le SIRMIP est un projet entrepris conjointement par 5 organisations internationales qui s'occupent de la mise en valeur des ressources halieutiques et marines en Océanie. Sa mise en œuvre est assurée par le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS), l'Agence des pêches du Forum du Pacifique Sud (FFA), l'Université du Pacifique Sud, la Commission océanienne de recherches géoscientifiques appliquées (SOPAC) et le Programme régional océanien de l'environnement (PROE). Ce bulletin est produit par la CPS dans le cadre de ses engagements envers le SIRMIP. Ce projet vise à



Système d'Information sur les Ressources
Marines des Îles du Pacifique

mettre l'information sur les ressources marines à la portée des utilisateurs de la région, afin d'aider à rationaliser la mise en valeur et la gestion. Parmi les activités entreprises dans le cadre du SIRMIP, citons la collecte, le catalogage et l'archivage des documents techniques, spécialement des documents à usage interne non publiés; l'évaluation, la remise en forme et la diffusion d'information, la réalisation de recherches documentaires, un service de questions-réponses et de soutien bibliographique, et l'aide à l'élaboration de fonds documentaires et de bases de données sur les ressources marines nationales.